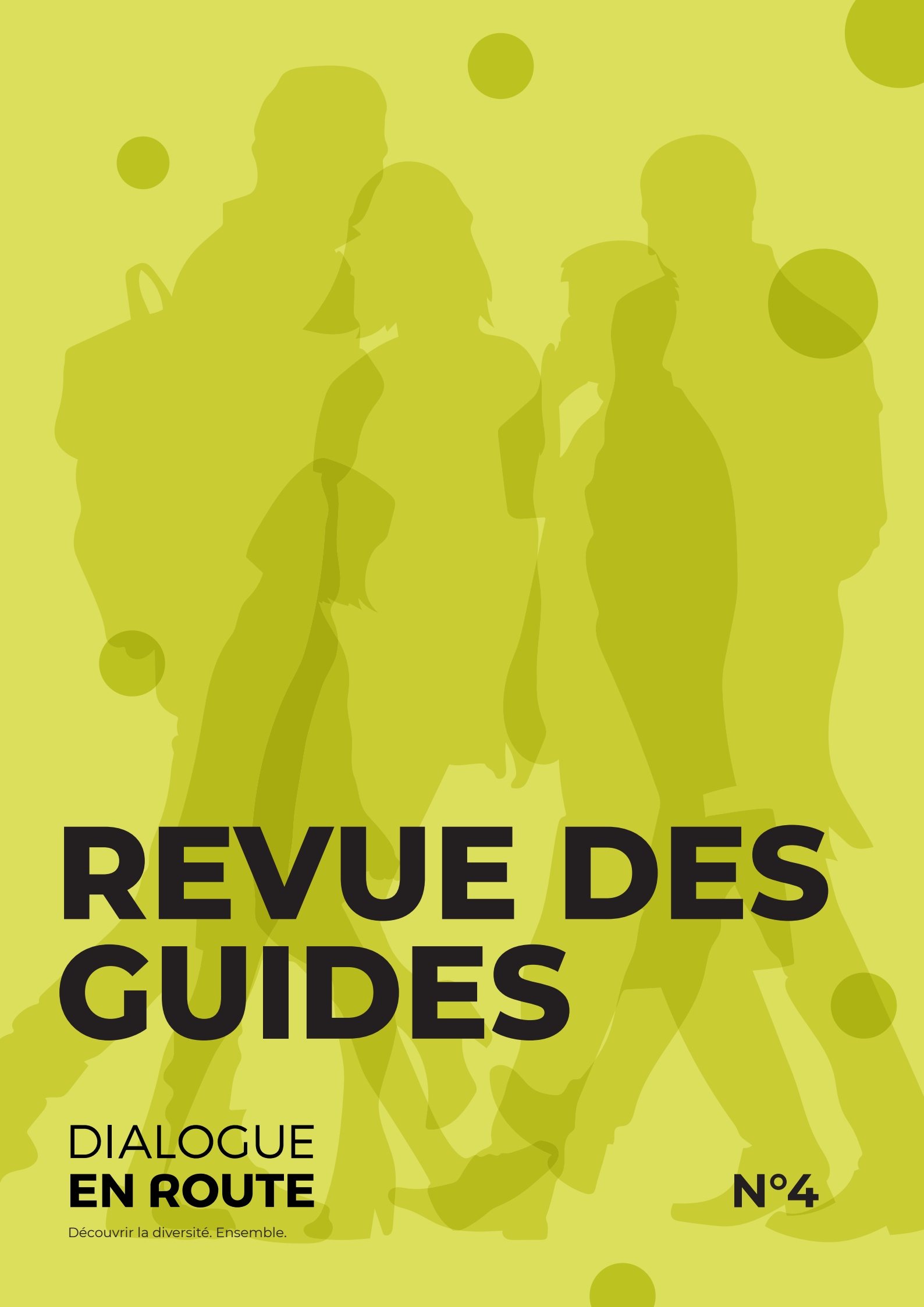




REVUE DES GUIDES

DIALOGUE
EN ROUTE

N°4

Découvrir la diversité. Ensemble.

REVUE DES GUIDES

Le projet

Depuis 2019 en Suisse romande, le projet de médiation culturelle « Dialogue en Route » propose de découvrir la diversité culturelle et religieuse du pays à travers des visites guidées d'associations, de lieux de culte ou de parcours urbains. S'inscrivant dans une démarche d'ouverture et de dialogue, le projet vise à lutter contre les discriminations et à contribuer à une société plus inclusive et consciente de sa pluralité.

Grâce à un dispositif pédagogique fondé sur l'apprentissage par l'expérience, les visites thématiques invitent à explorer des traditions et pratiques variées, tout en favorisant la rencontre directe avec les personnes concernées. Cette approche privilégie une découverte interactive, ancrée dans des échanges concrets. Les offres s'adressent aussi bien aux classes scolaires qu'aux groupes et au grand public, avec des formats adaptés à chaque contexte.

Au fil des années, le projet s'est développé et enrichi de partenariats diversifiés. Il repose également sur l'engagement des guides, âgé·e·x·s de 18 à 29 ans et formé·e·x·s à la médiation culturelle. En tant que facilitateur·ice·x·s de dialogue, ils et elles accompagnent les groupes, stimulent les échanges et favorisent la réflexion dans un climat de confiance. Par leurs connaissances et leur posture de neutralité confessionnelle, ils et elles assurent la qualité et l'équilibre des échanges.

Index

07
Le réseau de Guides en chiffres

11
Témoignages de Guides

17
Le Blog des Guides

18
Raëlisme : comment Netflix produit l'altérité

22
Table ronde « Des valeurs à l'action :
cultiver la justice sociale »

26
Le cinéma pour combler les lacunes

30
Appropriation culturelle :
comprendre au-delà des polémiques

34
Table ronde « Croyances et appartenances
face aux préjugés »

38
Sankran: Renaître à la pleine lune,
le nouvel an bouddhique

42
Nosferatu: de Murnau à Eggers,
le mythe du vampire dévoyé

46
Expérience hors du corps : le phénomène
de la conscience entre religion et science

50
Interview de Nida-Errahmen Ajmi,
aumônière musulmane à l'armée

57
Le saviez-vous ?

62
Appel à candidature

64
Nous contacter et faire un don

Édito



Juliette Salzmann
Co-responsable du projet pour la
Suisse romande



Lia Ludwig
Co-responsable du projet pour la
Suisse romande

Cher·ère·x lecteur·ice·x,

Pour la quatrième année consécutive, « Dialogue en Route » a le plaisir de vous proposer la lecture de sa Revue des Guides !

Dans cette nouvelle édition, vous trouverez neuf articles inédits, des témoignages de guides à propos de leur investissement dans le projet, ainsi qu'une série intitulée « Le saviez-vous ? », diffusée tout au long de l'année sur nos réseaux sociaux. Ce format informatif met en lumière des faits souvent méconnus en lien avec la diversité culturelle et religieuse en Suisse.

Depuis 2024, « Dialogue en Route » s'est donné une nouvelle orientation pour les années à venir : renforcer la participation culturelle. Il s'agit de créer les conditions pour que chacun·e·x puisse contribuer activement à la vie culturelle : exprimer un point de vue, partager des savoirs, porter des récits qui lui importent et participer à la construction des représentations collectives.

Cette participation se manifeste notamment à travers les missions confiées aux guides : 120 cette année, pour plus de 510 heures d'engagement. Leur rôle ne se limite pas à l'animation de visites ; ils et elles participent aussi à leur évaluation, à la réflexion sur les contenus, à la création de nouvelles offres, à la mise en place d'ateliers, à l'organisation d'événements, à la production de contenus promotionnels et de communication, ainsi qu'au dialogue avec les partenaires. En définissant des besoins, en posant des questions de fond et en partageant leurs perspectives, les guides mettent en lumière des préoccupations, des angles d'approche et des expériences qui nourrissent le débat public.

Ce faisant, ils et elles contribuent à faire entendre une pluralité de voix, souvent marginalisées dans les espaces culturels dominants.

Cet engagement s'exprime aussi par l'écriture. Les articles compilés dans cette Revue ont d'abord été publiés sur le Blog du projet. Ils permettent aux guides de choisir un sujet qui les interpelle, de construire un regard, de croiser des savoirs et de les partager sur une plateforme publique. Écrire devient ainsi un moyen de faire circuler des idées et d'élargir les récits présents dans l'espace culturel. Ainsi, certain·e·x guides partent d'œuvres culturelles ou de recherches pour interroger les imaginaires contemporains – qu'il s'agisse de la figure du vampire (p. 42), du traitement médiatique du mouvement raélien (p.18), de l'appropriation culturelle (p. 30) ou des expériences de sortie de corps (p. 46). D'autres racontent une participation à une célébration du Nouvel An au Centre Bouddhiste International de Genève (p. 38) ou reviennent sur des moments d'échange et de dialogue. Plusieurs articles sont aussi issus de rencontres : une table ronde sur la justice sociale (p. 22), une autre sur les discriminations vécues par des personnes juives et musulmanes (p. 24), un entretien avec Nida-Errahmen Ajmi, première aumônière musulmane de l'armée suisse (p. 50), ou encore un dialogue avec Keerthigan Sivakumar, réalisateur engagé autour des questions de mémoire et de diaspora (p. 26).

En espérant que ces pages éveillent curiosité, réflexion et inspiration.

Bonne lecture !



**Le réseau de Guides
en quelques chiffres**

**18
guides**

âgé·e·x·s de

**22 à 30
ans**

basé·e·x·s dans

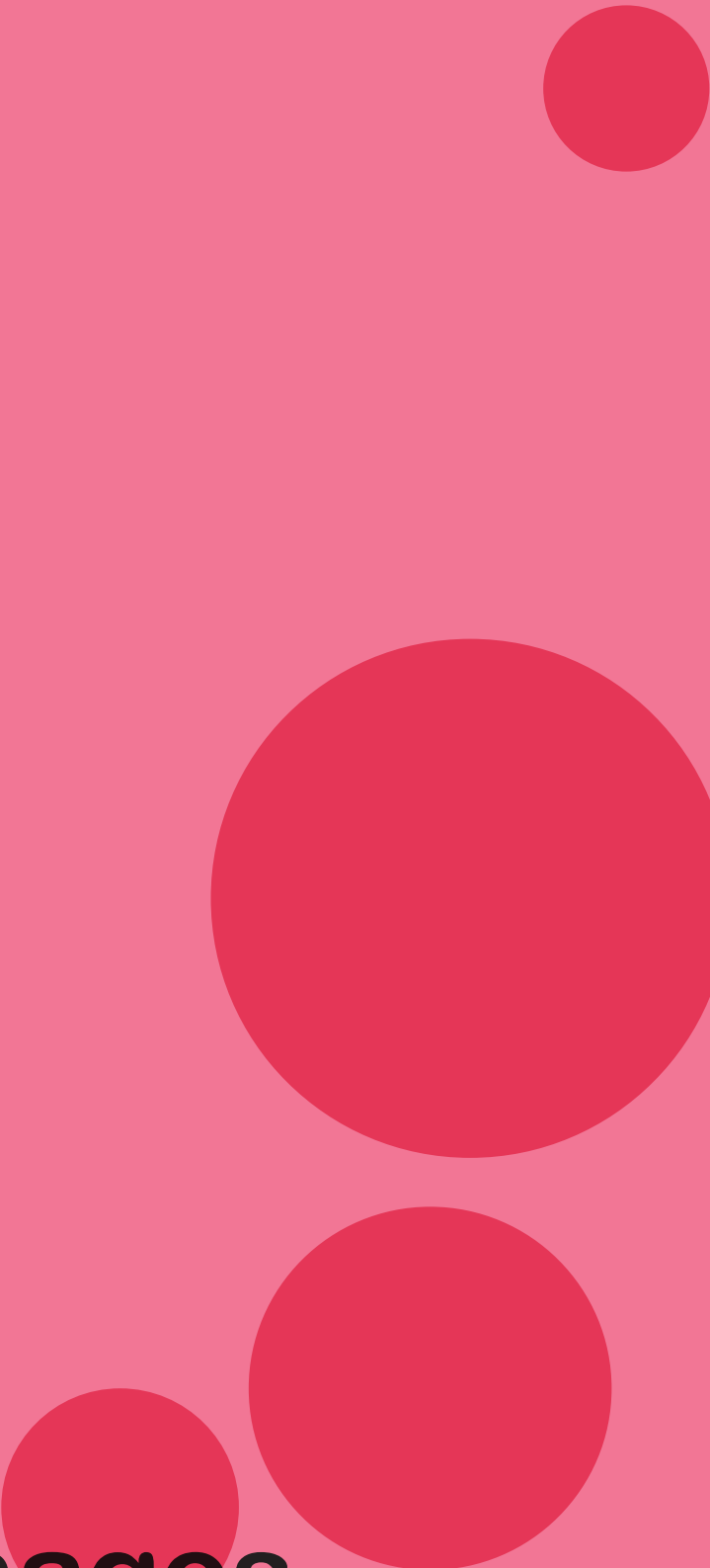
**6
cantons**

Formé·e·x·s en sciences des religions,
sciences politiques et sociales, histoire,
histoire de l'art, journalisme, enseignement,
archéologie et photographie

Impliqué·e·x·s dans les domaines de
l'intégration, la culture, la pédagogie,
la médiation, l'animation socio-culturelle,
les droits humains, l'antiracisme

**Des personnes qui s'engagent
pour un meilleur vivre-ensemble**

Engagé·e·x·s dans le projet « Dialogue
en Route » pour l'animation des visites,
l'organisation et la médiation des
tables rondes, l'évaluation du projet,
la conception de nouvelles offres,
la rédaction d'articles, la création
de supports visuels et de contenu
pour les réseaux sociaux



**Témoignages
de Guides**



Emilie Nicolet

à propos de la visite « Ponts d'hier et d'aujourd'hui »
à Fribourg:

Animer la visite des Ponts à Fribourg est une belle occasion non seulement de faire découvrir l'histoire et l'architecture des ponts de la ville, mais aussi d'ouvrir un dialogue avec le public et les partenaires (le groupe interreligieux de Fribourg). Ces échanges sont toujours enrichissants, car ils permettent d'aborder les ponts comme patrimoine historique, mais surtout comme des symboles des liens entre les communautés. J'apprécie beaucoup le contact avec le public et le format en extérieur de la visite qui permet de se déplacer dans la belle basse-ville de Fribourg pour observer ses ponts d'un œil nouveau.



David Vurlod

à propos d'une table ronde organisée dans le
cadre de la Semaine d'actions contre le racisme
à La Chaux-de-Fonds:

Grâce à « Dialogue en Route », j'ai eu la chance de participer activement à la Semaine d'actions contre le racisme du Canton de Neuchâtel.

En effet, en collaboration avec les responsables du projet, j'ai pu penser, mettre en place et modérer une table ronde sur les discriminations religieuses. Cette initiative a permis aux intervenant·e·x·s d'échanger sur des sujets variés comme le vécu des personnes concernées par les discriminations et les réponses institutionnelles à cette problématique. Les questions du public ainsi que la verrée à la fin ont permis d'approfondir certains points et de mettre les gens en relation.



Mariam Mussa

à propos de l'animation de l'offre « Racisme et musée :
on en discute » au Musée d'ethnographie
de Genève (MEG)

C'est une visite qui m'a permis de découvrir —
et de faire découvrir à un jeune public — un autre
pan de notre histoire, certes locale, mais inscrite dans
un contexte global. Ce fut surtout l'occasion d'une
réflexion commune sur les persistances et les
résonances du racisme dans notre présent, grâce à
ce nouveau regard porté sur certaines institutions,
comme le MEG, musée emblématique de Genève,
la ville où j'ai grandi.



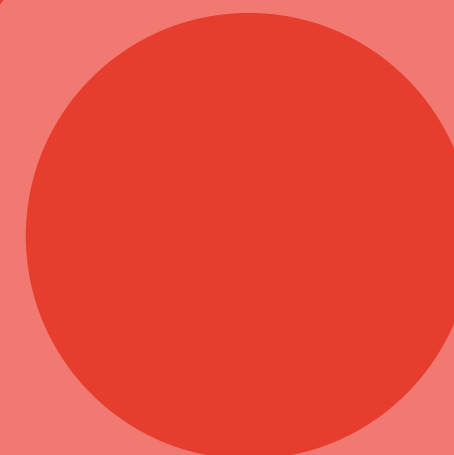
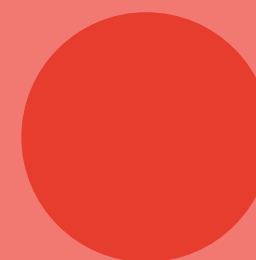
Jasmine Ucciardi

à propos d'un rallye sur la diversité culturelle et
religieuse organisé dans le cadre du Festival Battement
Réformé à Morges

Participer au festival du Battement Réformé (BREF)
de Morges a été une expérience riche en liens sociaux
et en découvertes. En animant un rallye mêlant
culture et religion, j'ai eu la joie d'éveiller la curiosité
du public qui est reparti avec de nouvelles
connaissances et beaucoup d'enthousiasme.

La création d'un matériel à la fois ludique et
pédagogique a stimulé ma créativité autant que celle
des participant·e·x·s. La découverte des différentes
religions, de leurs philosophies et de leurs caracté-
ristiques est soudainement devenue plus accessible.
Tous les sens étaient sollicités, notamment grâce à
la présence d'instruments de musique traditionnels
anciens. J'ai passé d'excellents moments de partage
et de dialogue avec les participant·e·x·s, qui resteront
longtemps gravés dans ma mémoire.

**Le Blog
des Guides**





Article rédigé par
Yanncy Fanti



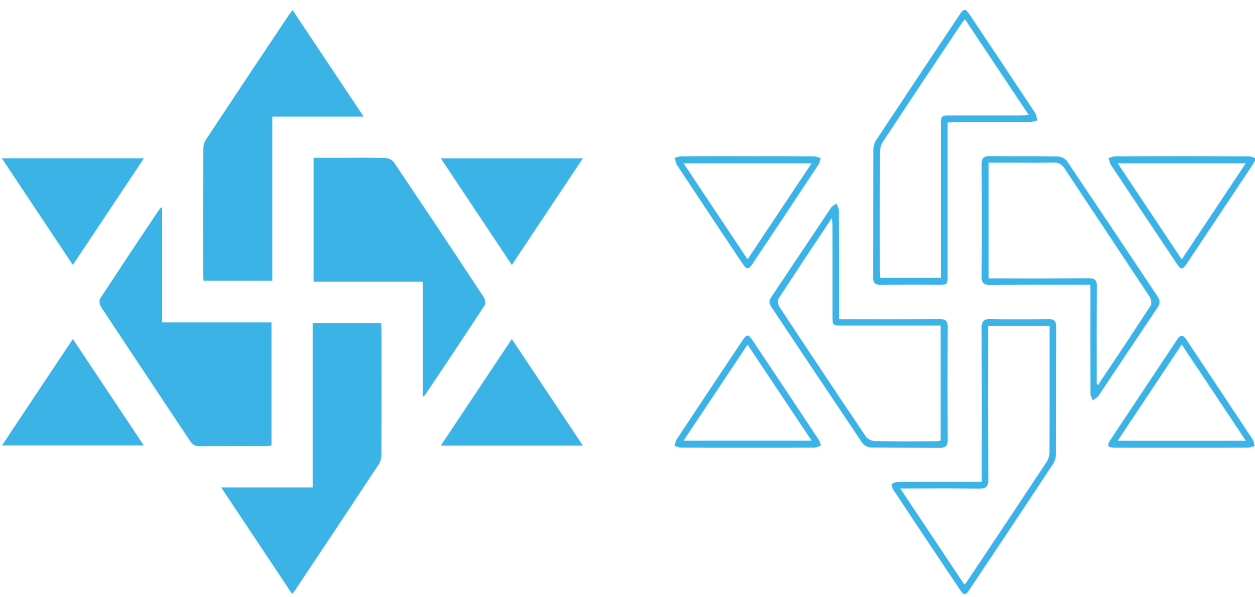
Raëlisme : comment Netflix produit l'altérité

Depuis la sortie de la série documentaire « Raël : le prophète des extra-terrestres » sur la plateforme Netflix, le mouvement raëlien s'est retrouvé au centre de l'attention médiatique. Yanncy Fanti nous propose une analyse du traitement médiatique dont a fait l'objet ce mouvement religieux souvent controversé.

Le 7 février 2024, Netflix sortait la série documentaire « Raël : le prophète des extra-terrestres ». Bien que cherchant à conserver une approche neutre du sujet, le programme interroge majoritairement des membres actif·ve·x·s et des ancien·ne·x·s adhérent·e·x·s du mouvement, en mettant dos à dos leur témoignage. En substance, la production du géant du streaming états-unien s'en tient à une histoire du mouvement qui consiste à comparer Raël à un businessman au pouvoir charismatique phénoménal autour duquel repose toute une entreprise de croyance lucrative et potentiellement sujette aux dérives. L'idée n'est pas ici de se prononcer sur les dérives supposées ou réelles du groupe, ni de revenir sur les différentes polémiques dont il a fait l'objet, mais d'interroger le discours produit par Netflix. Au lendemain de la sortie fleurissent des articles de presses qui, ayant boudé le phénomène depuis quelques années, se reprennent de passion pour le groupe et son prophète. En Suisse romande, et en moins d'un mois, *Canal*, le *24 heures*, le *Watson*, *L'illustré* et même le journal télévisé de la *RTS* médiatisent le sujet. Sur internet, les passions se déchaînent et l'intérêt explose. Fabien Olicard, le célèbre mentaliste aux 2,15 millions d'abonné·e·x·s sur YouTube, réalise une vidéo d'une quarantaine de minutes sur la figure de Raël dans laquelle il analyse le succès de celui-ci au prisme de ce qu'il aborde comme des stratégies manipulatoires.

Il paraît intéressant de sonder le traitement accordé aux personnes croyant aux extra-terrestres. En effet, ce phénomène est traité comme une forme de bizarrerie intrigante qui suscite l'attention. Nous pourrions nous demander pourquoi ce registre de croyances spécifique, plutôt qu'un autre, provoque ce type de considérations. Dans le cas examiné ici, il semble que cela résulte, en partie, de l'angle privilégié par le documentaire Netflix et, par voie de conséquence, de l'effervescence médiatique engendrée par sa sortie. Il convient toutefois de souligner que, bien que ce traitement précède très largement la production Netflix, l'analyse du documentaire peut servir de cas d'exemple, par la portée qu'il a eue, afin de commenter – plus largement – les processus de médiatisation des croyances religieuses minoritaires et des mouvements religieux ou spirituels émergents.

Le concept d'*estrangement* (ou « d'étrangement »), théorisé par le théologien Yves Congar¹, a nourri une longue tradition d'interprétation qui a irrigué aussi bien l'analyse de la science-fiction de Darko Suvin² que des auteur·ice·x·s issu·e·x·s des études gays et lesbiennes à l'instar de William Marx³. La définition qui nous saurait être la plus éclairante provient probablement de Bertolt Brecht. Le « *Verfremdung* » brechtien⁴ consiste en « une reproduction qui, certes, fait reconnaître l'objet, mais qui le fait en même temps paraître étranger.⁵ »



Symbole du mouvement raélien.

Ainsi pourrait être décrite la nature du discours du documentaire Netflix au sujet du raélisme. D'une part, se dégage un récit dont la structure nous est familière : le chanteur frustré de n'avoir pas obtenu le retentissement escompté décide de compenser son besoin d'attention en créant son propre groupe d'adeptes. Les nombreuses biographies de Charles Manson, déjà, ont éprouvé cette narration. En outre, le documentaire mobilise un référentiel de représentations relatif à ce type de mouvement qui réitère un discours médiatique bien connu : la vie en communauté, le leader charismatique, la désillusion, les abus financiers et sexuels. D'autre part, apparaît l'étrangeté, la mise à distance d'une croyance traitée comme extravagante voire saugrenue. Le raélisme repose sur les récits de leur prophète Raël (Claude Vorilhon) qui aurait reçu une révélation des Elohim. Ceux-ci ne seraient, en fait, pas des anges (comme dans la Bible) mais des extra-terrestres à la technologie avancée qui auraient créé de la vie en laboratoire avant de l'implanter sur Terre⁶. Mais pourquoi ces croyances paraissent-elles plus étonnantes que d'autres ? Pourquoi suscitent-elles tant de curiosité ? Notre hypothèse est que le traitement qui leur est accordé relève précisément d'un processus d'étrangement, c'est-à-dire qu'elles ne bénéficient pas d'une approche qui les réinscrirait dans un contexte historique et social, les faisant, de ce fait, paraître « défamiliarisées ».

Pourtant, loin d'être un phénomène surprenant par sa singularité, le raélisme s'inscrit dans une période dont il est possible de dessiner les contours sociologiques et historiques. Pour l'historien Jean-François Mayer, oui. Le mouvement s'inscrit dans une tendance dite soucoupiste, qui croit aux extra-terrestres, et qui émerge dans le creuset des États-Unis, en pleine guerre froide, où les tensions avec le bloc soviétique nourrissent la crainte d'une catastrophe nucléaire⁷. Cette même période se caractérise par un phénomène de forte sécularisation, à savoir le processus par lequel les religions institutionnelles et historiques, notamment le christianisme, perdent en puissance et en adhérent·e·x·s, en Occident⁸. Dès lors, une nouvelle perspective millénariste émerge. Ainsi, Jean-François Mayer note : « dans un ciel vidé de ses anges,

d'autres entités salvatrices, à savoir les extra-terrestres (...), sont attendues »⁹. En effet, la question de la destruction nucléaire occupe une place d'importance dans les considérations raéliennes. Notons que le nouvel an raélien a lieu le 6 août, en commémoration du bombardement de Hiroshima qui correspondrait à l'évènement marquant l'entrée dans une ère où l'humanité posséderait désormais la capacité de s'auto-annihiler. En outre, les croyances raéliennes mettent l'emphase sur « la science ». Selon elles, les prophètes des différentes religions auraient reçu des révélations au sujet de la vie sur Terre en fonction du niveau d'avancée technologique de leur civilisation et donc de leur capacité à comprendre la vérité. C'est pour cela qu'il aurait fallu attendre 1973 pour que le dernier prophète, Raël, reçoive l'ensemble du message¹⁰. Ce croisement complexe entre récits religieux et interprétation techno-scientifique est qualifiée de « syncrétismes scientifico-religieux »¹¹ par le sociologue Jean-Bruno Renard. Ces considérations nous permettent de rendre compte de la composante contextuelle du raélisme. Aucune croyance n'émerge dans un vide social et politique.

Presque 50 ans plus tard, Netflix désolidarise son récit de ce contexte et réactive l'intérêt pour les croyances aux extra-terrestres. En dissociant presque entièrement la narration au sujet du groupe d'une lecture sociologique et situationnelle, le documentaire crée une altérité ontologique faite de personnes sous l'emprise d'un gourou surpuissant qui pénètre les esprits et les porte-monnaies en réifiant l'explication de la croyance à une simple forme de faiblesse d'esprit et en retirant leur agentivité aux membres du groupe. Le documentaire fait l'impasse sur un travail de mise en relation des récits de trajectoires biographiques dans un contexte social et politique, produisant – de ce fait – un objet de curiosité à part saisissant d'étrangeté. En somme, le documentaire force la distinction entre les raélien·ne·x·s et le « nous » collectif, il les projette dans un espace d'interprétation distinct du continuum social dans lequel l'« on » devrait s'inscrire. Le manque d'envergure historique du traitement des voies narratives est substitué par une rhétorique de l'étrangement brechtien qui produit une dialectique entre proximité et distance et qui participe à la représentation d'une altérité intraculturelle.

¹ Congar, Y. (1931) : Chrétiens désunis – principes d'un « oecuménisme » catholique. Paris : Éditions du Cerf.
² Suvin, D. (2000) : Considering the Sense of « Fantasy » or « Fantastic Fiction » : An Effusion. In : Extrapolation, 41:3, p. 209-247.
³ Marx, W. (2018) : Un savoir gai. Paris : Les Éditions de Minuit, p. 63.
⁴ Spiegel, S. (2008) : Things Made Strange : On the Concept of « Estrangement » in Science Fiction Theory. In : Science Fiction Studies, 35:3, p. 369-385.
⁵ Brecht, B. (1999) : Petit organon pour le théâtre [Kleines Organon für das Theater, 1948], traduit de l'allemand par Jean Tailleur. Montreuil : L'Arche, p. 57.
⁶ Centre d'information sur les croyances (2024). Dossier d'information : « Le mouvement raélien », Genève : CIC.
⁷ Mayer, J.-F. (2001) : Mais que cherchent-ils ? - Interview. In : Actualité des religions, 260, p. 25-27.
⁸ Taylor, C. (2007) : A secular Age. Cambridge : Belknap Press of Harvard University.
⁹ Mayer, J.-F. (2001) : art. cit., p. 26.
¹⁰ Fanti, Y. (2024) : Une rencontre du mouvement raélien de Suisse romande : vignette ethnographique. Genève : Centre intercantonal d'information sur les croyances.
¹¹ Renard, J.-B. (1988) : Les extraterrestres. Paris : Éditions du Cerf, p. 166.



Article rédigé par
Yanncy Fanti

Retour sur la table ronde « Des valeurs à l'action : cultiver la justice sociale »

Le 7 novembre 2024, « Dialogue en Route » a organisé une table ronde intitulée « Des valeurs à l'action : cultiver la justice sociale » qui s'inscrit dans la prolongation d'un atelier réalisé début 2024 dans le cadre du projet Salomon. Lors de cet événement, Léa Assir (coordinatrice des guides) modérerait la discussion entre Inès Calstas – responsable de la Pastorale des Milieux ouverts de l'Église catholique romaine de Genève –, Yves Dawans – aumônier de prison et officier de l'Armée du Salut –, et Moussa Thiam – jardinier à Mô-ki-Pousse, un jardin d'inclusion sociale initié autour du Temple de Montbrillant.



«Justice»... Ce mot-là je l'ai entendu encore et encore, à l'usure, jusqu'à ce qu'il finisse par perdre sa puissance. À force d'emploi, j'en suis venu à le percevoir comme une matière vide ou un engrenage désamorcé. Oui mais voilà, *la justice*, ce n'est pas qu'une caisse de résonnance creuse, tout du moins pas pour les trois intervenant-e-x-s de cette table ronde. Pour elleux, ce terme a un sens bien particulier qui s'inscrit à la fois dans leur parcours personnel, leur foi et leur engagement social.

Il est passé 18h, nous sommes dans une arrière-salle de la Maison de quartier des Pâquis, Léa accueille ses invités-e-x-s. Les trois ont déjà eu l'occasion de se rencontrer ; ce moment informel, durant lequel les intéressé-e-x-s arrivent au compte-goutte, est aussi l'occasion d'échanger, de parler du travail, des personnes que l'on a en commun. Une femme passe par l'embrasure de la porte, Inès s'interrompt et lui saute au cou, heureuse de la voir. La salle se remplit jusqu'à ce que cette table ronde, rectangle, soit occupée dans tout son espace.

« Quel sens a la justice, pour vous ? »

Vaste question par laquelle Léa engage la discussion ! Pour Inès, c'est une histoire qui débute en Uruguay, d'où elle est originaire, et où l'engagement militant des hommes et des femmes d'Église face à la dictature lui ont inspiré son chemin de vie. Pour Yves, c'est un appel de Dieu qui l'a détourné de son métier d'enseignant pour le conduire sur les chemins du pastorat, puis de l'aumônerie. Enfin, pour Moussa, c'est dans l'expérience de la migration, du Burkina-Faso à la Lybie, de la Lybie à l'Italie par la Méditerranée dans une embarcation de fortune et de l'Italie jusqu'en Suisse, que le mot « (in)justice » a pris toute son envergure. À l'amorce de ces récits, je sens déjà le terme se gorger d'une substance que je lui avais oubliée.

Cette discussion est un miroir qui permet de renvoyer face à face des mots, des discours ou des situations. À la justice s'oppose l'injustice. C'est le constat de cette injustice qui motive l'engagement. Inès parle de la situation des personnes sans domicile fixe qui « ne peuvent pas montrer leur valeur », condamnées à l'invisibilité. Elle insiste : selon elle, l'injustice, « c'est de ne pas reconnaître la valeur de l'autre ». Yves constate quant à lui l'injustice en prison. « La

prison, c'est un peu en dehors de la vie », on a tendance à oublier que cela existe. Ce système est inégalitaire, par essence : la résistance face à l'isolement, les conditions psychologiques ou physiques, la présence ou l'absence d'un soutien familial ou les besoins différents selon les détenu-e-x-s sont autant de facteurs qui font que l'enfermement ne pèse pas de façon homogène sur l'ensemble de la population carcérale. Yves ajoute que la prison détient également des personnes en attente de condamnation. Les juges les convoquent au tribunal après plusieurs mois de réclusion, souvent pour les libérer car iels ont déjà purgé leur peine. La prison, c'est un système social enlisé : « il y a trop de personnes à juger pour trop peu de juges », détaille l'aumônier. Cette façon de faire arrange les institutions ; « c'est le système qui est gagnant, pas la personne ». Moussa raconte alors l'histoire d'un ancien détenu qui lui a confié avoir été injustement condamné. Ce dernier a passé plusieurs mois dans l'attente d'un procès avant d'être innocenté. « Il a reçu un dédommagement mais ça ne répare pas l'injustice », considère Moussa qui constate que la prison est une injustice inévitable. « Pour des amendes impayées on nous enferme », raconte-t-il lorsqu'il complète le récit de son arrivée en Suisse. Sans domicile fixe, il a, lui aussi, été emprisonné. Inès acquiesce.

« Vivre dans la rue c'est se mettre dans l'illégalité. (...) Il y a un trait d'union entre la rue et la prison. »

Se laver dans une fontaine, mendier ou même circuler lorsque les autorités interdisent certains espaces aux personnes sans domicile, c'est commettre des infractions qui entraînent des amendes, lesquelles ne peuvent être payées et sont donc converties en « jour-amende ». La prison devient alors, fatalement, un point d'aller-retour.

Comment restaurer la justice ?

Inès, responsable de la Pastorale des Milieux ouverts, est l'initiatrice de Mô-Ki-Pousse, un jardin collectif où les gens peuvent se retrouver, se rencontrer, recréer du lien lorsqu'ils vivent dans la rue et qu'ils subissent un sentiment d'évitement, ou de rejet. Ces situations produisent une colère qu'elle juge légitime. À son échelle, elle tente de redonner à ces êtres humains la possibilité de montrer leur valeur et de retrouver leur dignité. Yves a quitté le pastorat pour aller en prison, accompagner les personnes qui en expriment le besoin. Malgré une charge importante, parce qu'il constate un manque de personnel pour faire ce qu'il fait, il considère son travail comme « une mission, pas un job », « il ne faut pas compter ses heures ». Pour les prisonnier-ère-x-s, c'est une bulle à part, un moment pour parler à un-e-x interlocuteur-ice-x qui n'est pas payé-e-x par l'État, qui ne fait pas partie du système.



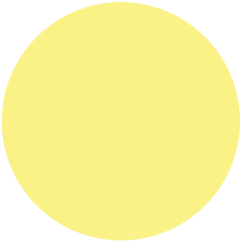
Il constate une volonté, lente, des institutions à vouloir tendre vers une amélioration. Malheureusement, il reste limité dans son action, les listes d'attente sont longues, les entrevues sont courtes, mais son engagement reste affirmé et déterminé. Moussa, lui, a pu voir « l'autre côté » : comme par reflet avec les discours d'Inès et Yves, il explique les apports positifs de ses rencontres avec des aumônier-ère-x-s en prison, et la façon dont Mô-ki-Pousse lui a permis, enfin, de stabiliser sa situation. Plus tard, lors de la discussion, un participant s'exprimera aussi, narrant comment il est sorti de la rue et a trouvé une vocation dans le travail social grâce à Mô-ki-Pousse.

Moussa s'exprime ainsi, lorsqu'il parle de sa rencontre avec un aumônier au sein des prisons : « c'est une volonté d'ouvrir les barrières ». Les barrières entre les gens, les parcours, les chemins qui se croisent, se conjuguent, se retrouvent. La justice, c'est une volonté.



Image : De gauche à droite : Léa Assir, Moussa Thiam, Inès Calstas, Yves Dawans. © « Dialogue en Route ».

Lorsque je l'écris, cette phrase m'évoque avec puissance le sentiment que me laisse cette table ronde. Certes, parfois les circonstances ne permettent pas d'aider autant qu'il le faudrait, parce que le système joue contre certaines populations ou par manque de personnes impliquées ; mais même lorsque rien ne semble changer, il reste la force profonde de la volonté de quelques un-e-x-s, qui s'engagent au travers de projets associatifs ou de leur travail, à vouloir défendre ceux qui subissent injustement leur situation. Antonio Gramsci disait, « il faut être pessimiste avec l'intelligence, mais optimiste avec la volonté », et la volonté, c'est ce qui pousse Inès, Moussa et Yves à agir pour la justice !





Article rédigé par
David Vurlod

Le cinéma pour combler les lacunes

En 1955, après un périple de deux ans à travers les Balkans et l'Asie, Nicolas Bouvier échoue, à bout de forces, sur une île indépendante depuis peu, encore en marge du regard occidental: le Sri Lanka. Depuis, le pays s'est développé et fait partie aujourd'hui des destinations touristiques prisées des Occidentaux·ales. Cependant, cette attractivité tend à camoufler les failles du pays: conflits ethniques, inflation galopante, ingérences étrangères et absence de débouchés professionnels. Dans le but d'échapper à cette instabilité, Keerthigan Sivakumar décide, en 2010, de s'exiler et de rejoindre le pays de Nicolas Bouvier, non sans difficultés. Fort de sa formation en cinéma à l'Ecole cantonale d'art de Lausanne (ECAL), il explore le médium qui le passionne pour traiter les sujets qui lui tiennent à cœur: intégration, migration et pluralité des points de vue. Aujourd'hui établi dans la capitale helvétique, il nous a accordé du temps pour parler de sa démarche, de la puissance du cinéma et de ses projets.

Keerthigan, tu es né et tu as grandi au Sri-Lanka avant d'arriver en Suisse à l'âge de 19 ans. À quel moment de ton parcours as-tu compris que le cinéma deviendrait ta plateforme d'expression ?

À partir du moment où j'ai commencé à regarder des films, au Sri-Lanka, quelques mois avant de quitter le pays. Pendant la dernière phase de la guerre, j'étais enfermé dans la cave d'un ami qui avait une collection de DVD qui sortait du mainstream habituel. Chaque soir, je choisisais un film et je découvrais des mondes et des communautés très éloignés de mon quotidien. Tout à coup, j'étais catapulté dans la réalité de populations irakiennes ou azerbaïdjanaises. Ce fut un choc et cela m'a grandement enrichi.

Une fois arrivé à Lausanne, j'ai découvert une ville qui vit le cinéma à travers des institutions emblématiques comme la Cinémathèque suisse ou le Capitole. J'ai appris qu'il était possible d'étudier le cinéma et de lire des livres sur le cinéma ! La Suisse a donc stimulé ma passion et j'ai décidé d'en faire mon moyen d'expression lorsque j'ai conscientisé l'absence de narrations parlant de mon milieu. Je souhaitais traiter des thématiques que je n'avais pas vues, qui m'ont manqué. Tout ce que je connaissais était très eurocentré. Je ne savais même pas vraiment ce qu'était le cinéma sri lankais. Lors des soirées de courts-métrages, rares sont les films qui nous représentent.

J'ai été conforté dans mon choix lorsque mes ami-e-x-s en Suisse ont vu mes premiers films. La plupart d'entre eux n'avaient jamais vu ce genre d'histoires.

Tu as commencé par faire des documentaires alors que tes derniers projets sont fictionnels. Quelle est la différence entre ces deux moyens d'expression ?

Au début, j'étais fasciné par le documentaire. Avant de faire l'ECAL, j'avais suivi une formation à Pôle Sud à Lausanne avec Amina Djahnine (NDLR : réalisatrice lausannoise) qui m'a beaucoup appris. Plus tard, lors de mon cursus en cinéma à l'ECAL, nous avions un atelier de fiction obligatoire. Ceci m'a fait sortir du réel, j'ai commencé à créer des espaces oniriques et cela m'a permis d'imaginer une réalité idéale.

Par exemple, dans mon film de diplôme *Doosra*, il y a une scène dans laquelle une femme tamoule de 2ème génération regarde un match de cricket avec un copain blanc européen. Étonnamment, ce dernier semble connaître les règles. Durant toute la scène, les spectateur-ice-x-s y croient et une dimension comique et sensible s'installe, avant de retomber dans le réel. En Suisse, le football est roi, pourquoi ne pourrait-on pas voir un autre sport avec les mêmes yeux ?

Il est plus compliqué d'imaginer une telle scène dans le documentaire. C'est le genre d'explorations que permet la fiction.



Image: Issue film *Doosra* de Keerthigan Sivakumar.

En parlant d'humour, *Doosra* est un film plutôt comique. Il est rare de faire rire les gens avec la thématique de la migration. Était-ce le but à la base ou est-ce simplement les décalages culturels qui donnent le ton humoristique ?

Pour mon travail de diplôme, j'ai tout de suite pris la décision de faire un film drôle. Quand j'ai exposé mon projet, on m'a dit que ce n'était pas possible mais très rapidement, lors du montage, les gens ont compris. Ce film est une autocritique mais aussi une critique envers la société. Cette autodérision apporte une strate comique au film. L'humour, dans un contexte migratoire, est très souvent négligé, dévalorisé, alors que, personnellement, j'aimerais beaucoup voir une comédie de Fernand Melgar, par exemple. Il m'a montré, à travers ses films, le côté rude de la migration en Suisse mais ceci peut créer un stéréotype. Avec mes ami-e-x-s, on rigole beaucoup, c'est peut-être un moyen de garder espoir. Par contre, l'humour comporte des risques aussi : entre le premier et le second degré, on peut perdre le public.

Que penses-tu de la manière dont la migration est traitée au cinéma ?

De manière générale, ce qui me manque, c'est un point de vue personnel. J'ai grandi en regardant des films qui, implicitement, nous disent : « Dans ce pays, c'est comme ça », alors qu'il s'agit uniquement d'un angle parmi tant d'autres. La réalité est toujours plus complexe. Par exemple, il y a tellement de films du continent africain qui ont été réalisés par des Européen-ne-x-s que j'ai grandi avec une vision européenne de l'Afrique.

C'est la même chose en Inde, un des premiers films internationaux sur Gandhi qui est passé dans tous les festivals a été réalisé par une équipe principalement anglaise. Ça ne me pose aucun problème que ces gens fassent des films mais je me suis demandé comment, moi, je peux exprimer mon lien avec la réalité. C'est une question d'humilité, il faut toujours que les spectateur-ice-x-s, à la fin d'une projection, gardent à l'esprit qu'ils ont vu une partie de la réalité, qu'ils n'ont pas acquis une clef de lecture générale.

Même dans mes films, si on regarde *Le Gap*, on peut se dire que toutes les filles de 2ème génération se comportent comme la protagoniste alors que ce n'est pas le cas. Pour détruire les stéréotypes, il faut multiplier les perspectives. C'est la raison pour laquelle je souhaite aborder la migration.

« Tout ce que je connaissais était très eurocentré. Je ne savais même pas vraiment ce qu'était le cinéma sri-lankais. »



Article rédigé par
Violette Marbacher

Appropriation culturelle : comprendre au-delà des polémiques

Certaines notions nous paraissent à la fois familières et insaisissables, comme un mot étranger dont on saisit le sens sans pouvoir le traduire précisément. C'est le cas de l'appropriation culturelle. Bien que ce concept nous soit familier, le définir clairement ou l'appliquer à des situations concrètes reste complexe.

Quels sont les critères de l'appropriation culturelle? Peut-on porter un kimono? Pourquoi une personne blanche avec des dreadlocks suscite-t-elle la controverse? L'usage de mots arabes par des locuteur·rice·x·s sans lien avec cette langue peut-il être perçu comme offensant? La réponse n'est ni totalement affirmative ni totalement négative, et l'incertitude demeure.

Les médias ne simplifient pas le débat, bien au contraire. Plutôt que de proposer une définition claire qu'ils appliqueraient à des exemples concrets, les journalistes – qui sont souvent aussi perdu·e·x·s que nous – spéculent, s'indignent et polémiquent. Le célèbre «On ne peut plus rien dire!», souvent repris par des personnes conservatrices préoccupées par les débats sociétaux, reste omniprésent. Le chercheur Khémaïs Ben Lakhdar, auteur de *L'appropriation culturelle. Histoire, domination et création: aux origines d'un pillage occidental*, souligne qu'en France, «autour de ce sujet brûlant, le débat est devenu impossible. Certains se lamentent: on ne peut même plus s'habiller comme on le souhaite, tandis que d'autres militeraient pour une vigilance extrême quant à l'origine du moindre accessoire»¹. En Suisse, l'appropriation culturelle est moins médiatisée mais suscite tout de même des débats. En 2022, un concert à Berne est annulé après que des spectateur·rice·x·s se sont offusqué·e·x·s de la coiffure des membres du groupe – tous blancs – arborant des dreadlocks. La Brasserie Lorraine, organisatrice de l'événement, décide alors d'interrompre la performance, déclenchant une vague d'indignation en ligne. En 2023, une photo du repas de soutien du Parti libéral-radical de la Gruyère fait scandale. À l'occasion d'un menu à base de fondue chinoise, les convives se griment en caricatures asiatiques, selon le thème de la soirée. La Jeunesse socialiste fribourgeoise dénonce un acte raciste et une forme de *yellowface*: «Nous condamnons cette appropriation culturelle du PLR gruérien. C'est un manque flagrant de respect envers la communauté asiatique. Une culture n'est pas un déguisement»². Dans l'article du *Blick* couvrant cette affaire, Stéphane Baechler, président du PLR de la Gruyère, rejette ces accusations, les attribuant à des manœuvres politiques en période électorale. Martine Brunschwig Graf, présidente de la Commission fédérale contre le racisme, soutient cependant la critique de la JS, tout en reconnaissant l'absence d'intention malveillante³.

Dans son livre, Khémaïs Ben Lakhdar rappelle que l'appropriation culturelle s'inscrit dans des rapports de domination. Elle se produit lorsqu'un groupe dominant s'approprie des éléments culturels d'un groupe minoritaire sans respecter ni reconnaître leur contexte historique et socioculturel. Contrairement à un simple échange culturel, elle repose sur une relation inégalitaire, souvent liée à l'histoire coloniale et à l'exploitation commerciale.

Ainsi, lorsque Dior lance une collection inspirée des motifs berbères sans créditer les artisan·e·x·s, ou que la haute couture puise dans les traditions vestimentaires africaines sans en reconnaître les origines, il s'agit bien d'appropriation culturelle. Ces pratiques relèvent de ce que Ben Lakhdar nomme le «cannibalisme culturel»: une industrie qui, sous des logiques capitalistes, s'empare du patrimoine culturel sans contrepartie ni considération pour les communautés concernées.

Toutefois, tout emprunt culturel n'est pas nécessairement abusif. La différence entre un échange légitime et une appropriation problématique repose sur l'intention et ses conséquences. Par exemple, une personne non japonaise portant un kimono dans un cadre respectueux, en reconnaissant son origine et son histoire, ne pose pas forcément problème. En revanche, une caricature ou une mise en scène stéréotypée à des fins de divertissement relève d'une autre dynamique. Dans les cas suisses mentionnés, il est essentiel de distinguer appropriation culturelle et racisme. L'annulation du concert à Berne questionne la perception des symboles culturels et la légitimité ou non de certain·e·x·s à se les réapproprier⁴. Quant aux déguisements du PLR gruérien, ils relèvent davantage d'un racisme ordinaire, dénué de réflexion sur l'histoire et ses implications. Comme l'affirme bell hooks, «dans la culture marchande, l'ethnicité devient une épice, un assaisonnement qui relève la fadeur de la culture dominante»⁵. Les accoutrements dont se sont affublé·e·x·s les convives n'existent que dans l'imaginaire occidental, et démontrent un grand manque de connaissance vis-à-vis des cultures asiatiques.

Pour aller plus loin, le livre de Khémaïs Ben Lakhdar offre une réflexion approfondie et nuancée sur ce sujet important. L'auteur nous encourage à nous poser les bonnes questions et à soutenir les échanges entre les cultures sans ignorer les mécanismes de domination qui les sous-tendent. Comprendre l'appropriation culturelle, c'est reconnaître qu'aucun acte culturel n'est neutre. Vêtements, coiffures, arts et traditions s'inscrivent dans un contexte historique très souvent lié à des rapports de pouvoir. Plutôt que d'imposer des interdictions ou de se renfermer sur des identités figées, il faut encourager un dialogue sincère et respectueux. Comme le suggère le sociologue Éric Fassin, chaque cas doit être analysé en concertation avec les communautés concernées pour déterminer s'il s'agit d'un enrichissement mutuel ou d'une exploitation abusive⁶. Bien sûr, un tel sujet ne peut être parfaitement résumé ou même intelligible à travers ces quelques paragraphes. C'est pourquoi, la lecture de l'ouvrage de Khémaïs Ben Lakhdar est une clé vers une compréhension plus fine du concept de l'appropriation culturelle et de ses implications dans notre société.

«Autour de ce sujet brûlant, le débat est devenu impossible. Certains se lamentent: on ne peut même plus s'habiller comme on le souhaite, tandis que d'autres militeraient pour une vigilance extrême quant à l'origine du moindre accessoire.»

¹ Khémaïs Ben Lakhdar, *L'appropriation culturelle. Histoire, domination et création: aux origines d'un pillage occidental*, 2023

² <https://www.20min.ch/fr/story/la-soiree-chinese-face-du-plr-gruerien-passe-mal-472255760081>

³ <https://www.blick.ch/fr/suisse/comportement-raciste-le-comite-du-plr-gruerien-se-deguise-en-asiatique-et-fait-polemique-id18448057.html>

⁴ <https://www.watson.ch/fr/societe/analyse/700983931-tout-comprendre-de-l-appropriation-culturelle>

⁵ bell hooks, *Eating the Other: Desire and Resistance*, 1992

⁶ <https://www.rts.ch/info/monde/13341510-podcast-cest-quoi-exactement-lappropriation-culturelle.html>



Article rédigé par
Célia Bonvin



Compte-rendu de la table ronde « Croyances et appartenances face aux préjugés »

Le mardi 25 mars 2025, une table ronde organisée par « Dialogue en Route » intitulée « Croyances et appartenances face aux préjugés » a pris place à la Maison du Marché à La Chaux-de-Fonds dans le cadre de la 30^e édition de la Semaine d'actions contre le racisme.

Cette discussion modérée par David Vurlod, guide au sein du projet, avait pour but d'aborder les préjugés et discriminations rencontrés quotidiennement par les communautés juives et musulmanes à travers les expériences vécues de personnes concernées et les pratiques concrètes permettant d'y faire face. Pour en discuter, trois intervenant·e·x·s ont été convié·e·x·s: Naïma Serroukh, juriste et directrice de l'association Tasamouh à Bienne, Bertrand Leitenberg, président de la Communauté Israélite du Canton de Neuchâtel à la Chaux-de-Fonds (CICN), Sandrine Keriakos Bugada, déléguée à l'intégration de la Ville de La Chaux-de-Fonds.

Dans un premier temps, David a évoqué le contexte de création de la Semaine d'actions contre le racisme à Neuchâtel, qui a débuté en commémoration aux événements survenus le 21 mars 1960 en Afrique du Sud et qui s'inscrit dans un mouvement romand et international¹. Il s'est ensuite appuyé sur une définition de la notion de «discrimination» de la Confédération², mettant l'accent sur la mise à l'écart d'un groupe selon certains critères. Finalement, il a rappelé l'importance de se focaliser sur le vécu des concerné·e·x·s afin de sortir du chaos médiatique et politique régnant actuellement autour de ces questions.

La discussion débute autour de discriminations subies au quotidien. Naïma partage des expériences de racisme «ouvert» dans l'espace public, mais aussi des discriminations plus subtiles reposant sur des stéréotypes sur les femmes voilées dans les domaines du travail et du logement. Bertrand soulève quant à lui la question de la visibilité. Il explicite le fait qu'il n'est pas identifié comme juif en dehors de la synagogue, car il ne porte pas quotidiennement une kippa. Un racisme de type institutionnel ou structurel, freinant les efforts de reconnaissance de la communauté musulmane, est également mis en évidence par Naïma.

Les réponses à ces discriminations varient selon les différent·e·x·s intervenant·e·x·s, mais il et elles semblent se retrouver autour de l'affirmation suivante: l'action doit être quotidienne et reposer sur un dialogue. Dans ce sens, Sandrine évoque la né-

cessité d'une «veille de tous les instants» et Naïma l'importance d'actions concrètes et régulières pour lutter contre des discriminations qui sont vécues au quotidien. La solution promue par Bertrand consiste à inviter la minorité de réticent·e·x·s au «vivre-ensemble», notamment via des visites guidées dans les lieux de culte.

La formation et l'éducation possèdent aussi un rôle clé dans la lutte contre les discriminations en tout genre. Celles vécues par les communautés juives et musulmanes ne font pas exception. Selon Bertrand, le matériel pédagogique actuel destiné aux élèves est particulièrement riche et fourni. Le problème réside donc davantage dans les intérêts personnels des enseignant·e·x·s dans le choix des thèmes à enseigner. Naïma évoque l'association Mosaïk regroupant des collectifs luttant contre de multiples discriminations et proposant des ateliers pour des élèves et des enseignant·e·x·s. Dans ce cadre, elle exprime avoir rencontré des difficultés à être prise au sérieux en tant que femme voilée et d'origine étrangère, dénotant à nouveau une forme de racisme institutionnalisé.

Par ailleurs, la publication en février 2025 d'une étude sur le racisme antimusulman, mandatée par le Service de lutte contre le racisme (SLR) et menée par le Centre Suisse Islam et Société (CSIS) de l'Université de Fribourg, a mis en lumière le faible nombre de plaintes portées pour discriminations racistes³. Naïma mentionne quelques freins pouvant expliquer cette absence de signalements, incluant un manque de confiance dans les institutions, l'existence de quatre langues nationales, le profilage racial, la lenteur des décisions juridiques ou encore le poids des stéréotypes.

Un autre élément discuté est celui du processus graduel d'acceptation des communautés minoritaires par la société à travers les lieux de culte. Sandrine fait remarquer la centralité de ces derniers à La Chaux-de-Fonds, répondant à une volonté de ne pas reléguer les lieux de culte de minorités religieuses en périphérie. Bertrand prend la communauté juive de La Chaux-de-Fonds comme exemple. Celle-ci a réalisé un long parcours qui a abouti à la construction en 1896 de la synagogue actuelle en plein centre-ville, plus de 60 ans après la fondation de la communauté

juive dans le canton⁴. Naïma évoque quant à elle le culte musulman auparavant réalisé dans des garages puis au sein de bâtiments réaffectés. À plusieurs reprises, le terme «intégration» a été remis en question, les intervenant·e·x·s lui préférant d'autres mots tels que «dialogue», «cohésion sociale» ou «vivre-ensemble». Pour Sandrine, ils mettent l'accent sur les manières dont les communautés font déjà partie de la société, rompant ainsi avec l'idée qu'elles auraient besoin d'être «intégrées».

Pour finir, des initiatives concrètes sont abordées. D'un point de vue institutionnel, la Ville de La Chaux-de-Fonds a mis en place une carte citoyenne. Elle permet aux personnes issues de l'asile ou aux sans-papiers, entre autres, de posséder un moyen de légitimation et de bénéficier d'avantages auprès d'institutions culturelles et sportives de la ville. Quant aux initiatives citoyennes, Bertrand souligne l'existence du Groupe cantonal neuchâtelois de dialogue interreligieux dont il fait partie. Il s'agit d'un espace de dialogue au sein duquel différentes communautés ont l'opportunité de se rencontrer et d'échanger. Divers projets y sont menés, telles que des visites d'espaces religieux ou des rencontres avec le public. Des visites guidées sont ainsi organisées à l'intérieur de la synagogue de La Chaux-de-Fonds⁴. À ce sujet, Sandrine évoque des discussions en cours autour d'éventuels nouveaux parcours de médiation culturelle dans la ville.

En conclusion, les discriminations et stéréotypes visant les communautés juives et musulmanes n'ont malheureusement pas disparu, loin de là. Cependant, les moyens d'y faire face existent. Pour lutter contre ceux-ci, il s'agit de remettre en question certaines croyances erronées sur ces communautés, via des visites guidées des lieux de cultes, le dialogue interreligieux, mais aussi une action quotidienne par touxtes. Naïma conclut sur ce point lors des échanges avec le public: tout le monde peut agir – sans pour autant prendre la parole à la place des concerné·e·x·s – par exemple en thématissant ces questions dans son entourage ou en votant, afin que leurs voix et leurs efforts soient amplifiés.

« À plusieurs reprises, le terme «intégration» a été remis en question, les intervenant·e·x·s lui préférant d'autres mots tels que «dialogue», «cohésion sociale» ou «vivre-ensemble». »

L'association Mosaïk à Bienne : <https://mosaik.ch/fr/>
Le Groupe cantonal neuchâtelois de dialogue interreligieux : <http://www.di-ne.org/>
La carte citoyenne et le LOCAL à la Chaux-de-Fonds : https://www.chaux-de-fonds.ch/medias/Documents/communiqués/2024_03_22.pdf

¹ République et canton de Neuchâtel. Semaine d'actions contre le racisme (SACR). URL: <https://www.ne.ch/autorites/DECS/COSM/campagnes-evenements/Pages/Semaine-d'action-contre-le-racisme.aspx> (Consultée le 31.03.2025).

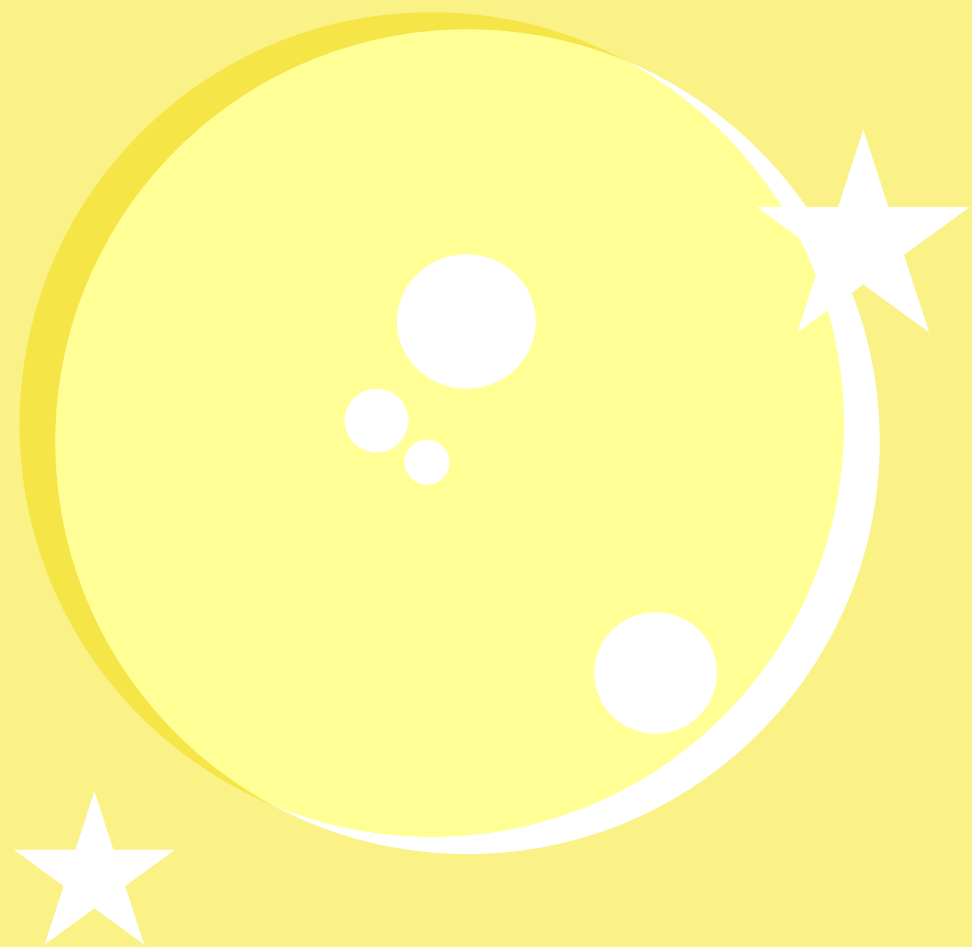
² Confédération suisse. Commission fédérale contre le racisme CFR. Discrimination. URL: <https://www.ekr.admin.ch/themes/f502.html> (Consultée le 07.04.2025).

³ Confédération suisse. Étude de référence sur le racisme antimusulman en Suisse : première analyse complète assortie de recommandations. <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiqués.msg-id-104323.html> (Consultée le 07.04.2025).

⁴ La Chaux-de-Fonds. La synagogue de La Chaux-de-Fonds. URL: <https://www.chaux-de-fonds.ch/la-synagogue> (Consultée le 07.04.2025).



Article rédigé par
Jasmine Ucciardi



Sankran : renaître à la pleine lune, le Nouvel An bouddhique

Imaginez recevoir une invitation spéciale de Bhante Dhammika, moine du Centre Bouddhiste International de Genève, vous ouvrant les portes d'une célébration au cœur de la ville. Ce n'est pas n'importe quelle fête, c'est le Songkran, le Nouvel An bouddhique ! Loin des calendriers occidentaux, le 13 avril est pour l'Asie, à l'exception de la Chine et du Vietnam, la fin d'un cycle, et le 14 le début d'un renouveau. C'est un moment de grande réjouissance, où les communautés se rassemblent pour honorer la paix, la purification, le pardon et l'espoir. Une célébration haute en couleurs, en sons et en émotions.

« On honore les aînés, on se pardonne, et on fait place à une nouvelle énergie, promesse de prospérité. »

Les préceptes du bouddhisme reposent sur l'enseignement du Bouddha, un prince nommé Siddhārtha Gautama qui vécut au V^e siècle avant notre ère en Inde. Suite à la rencontre d'un mort, d'un vieillard et d'un sage, il décide de tout quitter pour partir en quête de sens, comprendre la condition humaine et sa souffrance. Après une profonde méditation, il atteint l'Éveil. A partir de ce moment-là, il enseigne sa découverte à d'autres afin que chacun-e-x puisse se délivrer de son esprit et atteindre la paix intérieure.

C'est dans cet esprit de transformation que s'inscrit le Songkran. En Thaïlande, ce terme désigne la fête la plus attendue de l'année. On verse de l'eau pour symboliser la purification du corps, de l'esprit et des malheurs passés. On honore les aînés-e-x-s, on se pardonne, et on fait place à une nouvelle énergie, promesse de prospérité.

Les festivités se tenaient à l'école de Cointrin, qui, pour l'occasion, était décorée de petits drapeaux de tous les pays bouddhistes. De grandes poêles remplies de mets thaïlandais étaient en préparation,

avec des stands proposant de la nourriture et recueillant des donations. J'étais émerveillée par les couleurs délicates des plats. Des billets d'argent étaient accrochés à un merveilleux parapluie doré ouvert, d'où pendaient des fils avec des petites pinces. Partout, des personnes vêtues de « chut thai », des tenues traditionnelles thaïlandaises de mille couleurs, s'empressaient avec des plateaux fleuris. Curieuse de ce qui m'entourait, je ne pouvais m'empêcher de me questionner pour mieux comprendre ce qui se passait. Dans la grande salle trônaient les moniales et les moines touxtes drapés-e-x-s en orange, couleur symbolisant l'impermanence de toute chose.

La célébration a débuté solennellement avec des mantras et des prières récités par les moniales et moines. Ces chants avaient pour but d'instaurer la paix et la tranquillité intérieure en chacun-e-x. Je commençais à me détendre, les mantras répétitifs me berçaient et je me délectais dans un calme intérieur profond. S'est ensuivie l'offrande du riz blanc aux moniales et moines: chacun-e-x prenait un petit bol et le présentait à une moniale ou un moine en signe de profond respect. Les moniales et moines

partageaient ensuite ce riz entre elles-eux et avec la statue du Bouddha. Quelle sensation particulière et hors du commun de partager du riz avec une personne et avec une statue ! Mais un sentiment de communion avec mon prochain m'a empli malgré tout. Une fois que les moniales et moines avaient mangé, cela a été notre tour de partager la nourriture apportée par touxtes, un acte de bienveillance collective visant à renforcer notre unité. Et quel régal ! Les odeurs légèrement piquantes se rapprochaient de moi et quel pur délice de manger ces plats authentiques.



Image: © Jasmine Ucciardi, « Dialogue en Route »

L'après-midi s'est poursuivi avec une démonstration de Tai Chi, un enchaînement de mouvements lents favorisant le travail de l'énergie Chi. Je me demandais si, moi aussi, j'aurais pu tenir sur un seul pied, le souffle calme, l'esprit ancré, dans la lenteur d'un mouvement habité. Puis, des danseur-euse-x-s ornés-e-x-s de parures nous ont offert des danses traditionnelles thaïlandaises.

J'étais si émerveillée que j'ai décidé de m'asseoir en tailleur devant, avec les enfants, aux premières loges. Quelle émotion de voir les pétales de roses voler au-dessus de ma tête.

À la suite de ces danses et musiques est arrivé le moment du versement de l'eau fleurie sur le corps d'une grande statue blanche du Bouddha. Ses yeux semblaient nous observer avec bienveillance et sévérité. Troublée par le regard puissant de la statue, je ne savais pas si je pouvais la regarder dans les yeux. Puis s'est ensuivi le rituel de purification. Nous étions aspergés-e-x-s, parfois même littéralement trempés-e-x-s, par des brins de bois plongés dans un seau d'eau qu'un moine secouait au-dessus de nous. Je n'en revenais pas de la douche que je venais de recevoir, j'étais stupéfaite et amusée. Le moine utilisait également ces brins pour tambouriner la tête des personnes. Avant de partir, nous pouvions recevoir un bracelet rituel, noué par une moniale ou un moine, comme un souhait de protection et de bonheur pour la nouvelle année. Je me suis empressée vers Bhante Dhammika pour recevoir mon bracelet, le saluer et repartir avec de merveilleux souvenirs. Je ne pouvais m'empêcher de sourire de joie.

Au final, assister au Songkran a été pour moi une expérience surprenante et profondément enrichissante. Au-delà de l'aspect festif, j'ai découvert une célébration empreinte de sérénité, de partage authentique autour de mets colorés, parfumés et de moments ritualisés puissants qui m'ont émerveillée. Cette immersion a laissé une marque durable en moi, un doux sentiment de paix mais surtout de beaux souvenirs qui vont au-delà d'un simple événement.



Article rédigé par
Yanncy Fanti

Nosferatu : de Murnau à Eggers, le mythe du vampire dévoyé

La sortie de la nouvelle adaptation du « Nosferatu » (ersatz de Dracula), le 25 décembre 2024, nous donne l'occasion de réfléchir à la façon dont nos imaginaires sont, aujourd'hui encore, marqués par la figure du vampire. En effet, les productions culturelles véhiculent des représentations mythologiques, souvent empruntées à l'histoire des religions. Ces survivances ne sont jamais un contenu neutre, mais permettent un discours complexe entre affects, croyances et politique.

Selon le Dictionnaire historique de la magie et des sciences occultes¹, la croyance occidentale en ces créatures aurait pu puiser son origine, dès le Moyen Âge, à la fois dans un imaginaire lié aux « parasites » qui se nourrissent d'autres animaux encore en vie, et à l'angoisse ressentie face aux symptômes de certaines maladies sanguines, comme l'hémophilie ou la leucémie qui donnent aux malades une pâleur cadavérique. Toutefois, si des récits médiévaux faisant mention de créatures anthropomorphes qui s'abreuvent du sang de leurs victimes existent, ce n'est qu'à partir du XVIII^e siècle, pendant la période romantique, qu'apparaît le terme « vampire ». En effet, la période romantique est marquée par un syncrétisme entre les folklores². Le mythe du vampire jouit alors d'une envergure importante où, plus que d'être un monstre anthropophage, il est doté d'un caractère démoniaque³.

En 1887, l'écrivain irlandais Bram Stoker s'inspire de ces récits pour produire l'une des œuvres de fiction les plus influentes du monde anglo-saxon : Dracula. Bien qu'il n'en soit pas le créateur, le romancier personnifie les mythes disparates du vampire au travers d'un récit cohérent et d'une figure qui deviendra emblématique⁴. Certain·e·s ont voulu voir en ce comte – vivant dans les Carpates, en Transylvanie, ramené à la vie par sorcellerie et épris d'une jeune anglaise dont l'époux est venu le trouver dans son château – une incarnation de la figure du personnage historique Vlad III. Cependant, rien ne permet réellement d'attester cette filiation que l'essayiste Elizabeth Miller juge erronée⁵. D'autres ont, par ailleurs, avancé que la figure de Dracula telle que conçue par l'écrivain s'inspirait davantage de certaines mythologies asiatiques, où la figure de vetāla présente des caractéristiques associées à Dracula et absentes de la mythologie vampirique européenne, comme la capacité à revenir à la vie. Cette hypothèse est par ailleurs étayée par le fait que l'écrivain Sir Richard Francis Burton, proche de Bram Stoker, avait traduit quelques années plus tôt une anthologie de contes sud-asiatiques⁶.

Dracula a connu de très nombreuses adaptations filmiques, mais deux d'entre elles ont marqué une double trajectoire pour le monstre. D'un côté, sa version américaine, adaptée en 1931 par Tod Browning pour Universal Studio. D'un autre, sa version germanique officieuse, « Nosferatu le vampire » du réalisateur Friedrich Murnau, sorti en 1922. N'ayant pas obtenu les droits d'exploitation, le réalisateur allemand a donc décidé de raconter un récit explicitement adapté du roman de Stoker, en changeant simplement les lieux et les

noms des personnages⁷. Les deux œuvres diffèrent autant esthétiquement que par les thèmes qu'elles abordent. Dracula est interprété en 1931 par Bela Lugosi comme un être séducteur et manipulateur ; le Comte Orlock, dans la version de Murnau, est quant à lui une créature presque inhumaine dont le physique lui vaudra d'être utilisé comme un visage archétypique du cinéma horrifique. Les deux « franchises » (terme anachronique) ont donné lieu à des héritages très différents. Dracula a été réinterprété de nombreuses fois, abordé sous différents angles : l'humour, la séduction ou la peur. En revanche, Nosferatu n'a été adapté que trois fois : en 1922 par Friedrich Murnau, en 1979 par Werner Herzog et en 2024 par Robert Eggers.



Image : le comte Orlock dans *Nosferatu, ein symphonie des grauens* par Friedrich Murnau, 1922

Les trois adaptations du Nosferatu suivent strictement le schéma narratif que Stoker imaginait⁸, comme piégées par leur récit augural. Thomas Hutter est sur le point d'épouser Ellen. Il part en Transylvanie pour vendre une propriété au comte Orlock. En apercevant une photographie d'Ellen, Orlock s'éprend de la jeune femme. Il voyage alors jusqu'en Allemagne par bateau⁹ pour rejoindre sa nouvelle demeure et emmène la peste avec lui. Alors qu'il décime la population de la région, Ellen se sacrifie et s'offre au monstre, le distrayant ainsi du soleil qui se lève, et meurt avec lui. Si chaque film conserve sa propre identité, une unité de références symboliques, visuelles et narratives est explicite. Une analyse des techniques mettrait, toutefois, davantage en lumière les différences entre les films, ne fût-ce que par l'apparition du son et de la couleur au cinéma, a fortiori du développement des effets visuels.

Bien qu'ils partagent des structures communes, les trois films convoquent des enjeux très différents. Les débats autour du Nosferatu de Murnau sont nombreux et l'interprétation de l'œuvre fait l'objet de controverses. Parfois, le film de 1922 est compris comme une survivance de l'héritage romantique hanté par le spectre de la Première Guerre mondiale. Selon d'autres, comme le philosophe Siegrfried Kra-cauer, il s'agit d'un film expressionniste – caractéristique du cinéma de la Weimar – qui, au travers de sa mobilisation de la figure du tyran, anticipe la montée du 3^e Reich et des dictateurs fascistes de la Seconde Guerre mondiale¹⁰.

Le film « Nosferatu : fantôme de la nuit », réalisé en 1979 par Werner Herzog, est salué par les critiques comme un hommage révérencieux au chef d'œuvre de Murnau. Pour autant, certain·e·s commentateur·ice·s voient dans le film bien plus qu'un exercice esthétique¹¹. Il s'agirait d'un rappel thématique face aux transformations sociales de l'Allemagne de la fin des années 1970¹². Fracturé par un mur, le pays porte encore les séquelles de la Seconde Guerre mondiale. Le Nosferatu est le signe d'une tension entre un futur rationaliste en proie à la division sociale et les réminiscences traumatiques d'un passé encore difficile à appréhender.

Le film de Robert Eggers, bien qu'il emprunte abondamment à l'esthétique des versions de Murnau et de Herzog, s'inscrit avant tout dans une tradition états-unienne du cinéma vampirique, où cette figure est mobilisée dans le cadre de récits traitant de sensualité ou de fantasmes, comme c'est le cas – par exemple – dans la saga Twilight ou la série Vampire Diaries¹³.

Là où les adaptations germaniques abordaient la sexualité sous forme d'allégories ou de métaphores, Eggers adopte une approche nettement plus explicite, marquant ainsi une rupture notable. Cette dimension, qui s'illustre particulièrement au travers du désir d'Ellen pour le monstre, renvoie directement aux codes du vampire hollywoodien contemporain, davantage ancrés dans une culture de l'érotisme¹⁴. En outre, le mythe du Nosferatu était, dans ses premières itérations, inscrit dans le contexte de l'Allemagne du XX^e siècle, déchirée entre romantisme et réalisme, Est et Ouest, libéralisme et autoritarisme. Il convient donc de questionner cette tentative de déraciner le Nosferatu pour le recentrer sur la question de la sexualité féminine. Cette nouvelle version se heurte aux limites structurelles du mythe qu'elle mobilise.

En effet, un mythe est marqué par son caractère cyclique, qui appelle toujours la même résolution¹⁵ et rend, *ipso facto*, difficile toute tentative de re-contextualisation du récit. Le film d'Eggers reste ainsi contraint par les tensions internes du narratif qu'il prétend réinterpréter.

¹ Sallman, J.-L. (2006). Dictionnaire historique de la magie et des sciences occultes. La Pochotèque. p.744-749.

² Triaire S. (2012). La conversion au christianisme, un mythe romantique. Cahiers d'études du religieux. Recherches interdisciplinaires. (En ligne : consulté le 25 avril 2025). URL: <http://journals.openedition.org/cerri/1015> :DOI:<https://doi.org/10.4000/cerri.1015>.

³ Sallman, J.-L. (2006). Dictionnaire historique de la magie et des sciences occultes. La Pochotèque. p.744-749.

⁴ Stoker, B. (2020). Dracula. Union square and co.

⁵ Miller, E. Count Dracula vs Vlad Tepes. Respiro. En ligne : https://respiro.org/issue5/eseuri_miller.htm. (Consulté le 25.04.2025).

⁶ White D. C. (2021). Dracula's family tree: Demonology, taxonomy, and Orientalist influences in Bram Stokers iconic novel. Gothic Studies, 23(1), 1-20. <https://doi.org/10.3366/gothic.2021.0106>

⁷ Le Forestier, L. (2018). Nosferatu le vampire (Nosferatu, eine Symphonie des Grauens, Friedrich Wilhelm Murnau, 1922). L'analyse des films en pratique : 31 exemples d'analyse filmique commentés, (p. 36-41). Armand Colin.

⁸ Si l'on omet la variation du nom des personnages et des lieux. Eggers utilise les mêmes patronymes que Murnau, mais Herzog reprend ceux du roman de Stoker. Les trois films se passent toutefois en Allemagne, à la différence du roman de Stoker et des adaptations de Dracula, qui se passent en Angleterre.

⁹ Géographiquement, le récit du voyage en bateau est incohérent, car ce voyage ne suppose pas de traversée marine. Il s'agit d'un vestige du récit de Stoker, qui se déroule en Angleterre.

¹⁰ Cinéma et politique. Nosferatu: a Monster of Interwar Germany. En ligne : <https://www.youtube.com/watch?v=9JVCfDhY4>. (Consulté le 25.04.2025).

¹¹ Foussereau, J. (2018). Critique : Nosferatu - fantôme de la nuit. Ecran large. En ligne : <https://www.ecranlarge.com/films/critique/899040-critique-nosferatu-fantome-de-la-nuit>. (Consulté le 25.04.2025).

¹² Bitoun, O. (2010). Nosferatu, fantôme de la nuit de Werner Herzog (1979) - Analyse et critique du film. DVDclassik. En ligne : <https://www.dvdclassik.com/critique/nosferatu-fantome-de-la-nuit-herzog>. (Consulté le 25.04.2025).

¹³ Hagopian, T. (2025). Reimagining Gothic Literature: Sex, Shame, and Society in Nosferatu (2024). Berkeley Fiction Review. En ligne : <https://berkeleyfictionreview.org/2025/03/17/reimagining-gothic-literature-sex-shame-and-society-in-nosferatu-2024/>. (Consulté le 25.04.2025).

¹⁴ Mariño Faza, M. (2015). Flesh and Blood. Reading monstrosity and desire in the Twilight Saga and The Vampire Diaries. Monster and the Monstruous journal. En ligne : <http://hdl.handle.net/10651/30941>. (Consulté le 25.04.2025).

¹⁵ Sabattuci, D. (1978). Il mito, il rito, e la storia. Bulzoni Editore.



Article rédigé par
Vanessa Blumenstein



Expériences hors du corps : le phénomène de la conscience entre religion et science

Longtemps classées dans le registre du mystique et du paranormal, les expériences hors du corps (EHC) suscitent l'intérêt croissant de la communauté scientifique. La particularité du phénomène questionne la relation entre le corps et la conscience. Comment expliquer que certain·e·x·s vivent un détachement corporel ? Ces personnes racontent s'être séparées de leur enveloppe physique, leur permettant d'observer leur propre corps depuis un point de vue surélevé¹. Les EHC surviennent autant chez des personnes en bonne santé que dans des contextes médicaux et pathogènes, ce qui renforce le mystère du phénomène de la conscience.

« Les études actuelles dans le domaine se trouvent face à une impasse, à laquelle l'approche spirituelle offre des solutions. »



La question du lien entre l'esprit et le corps est connue dans beaucoup de contextes: chamanismes, philosophies de la Grèce antique ou encore christianisme². Au début du XX^e siècle, avec l'essor du spiritisme et de la parapsychologie, la communauté scientifique se penche de plus près sur le sujet. Mais ce sera surtout dans les années 1960, sous l'influence du mouvement psychédélique et de l'intérêt pour les états modifiés de conscience, que l'expression «out of body» en anglais émerge³. Aujourd'hui pourtant, malgré l'avancée des technologies et des connaissances, les causes des EHC restent obscures.

Se détachant au fil des siècles de la religion, les sciences vont tenter de trouver une explication au phénomène. L'approche psychologique propose de comprendre les mécanismes et raisons derrière la décorporation. Peut-on trouver une réponse dans l'étude de ce qui est éprouvé psychiquement durant une EHC? L'approche psychopathologique questionne l'implication du danger. En effet, les récits de décorporation sont souvent relatés lors d'expériences de mort imminente, lorsque l'intégrité de l'individu est menacée⁴. Cette hypothèse suggère une fonction adaptative face à la peur de mourir, bien que la parapsychologue Susan Blackmore y voie plutôt un phénomène normal de la conscience, comparable au rêve, et possible sans menace vitale, par exemple lors d'une méditation ou à l'endormissement. Sur le plan neurologique,

Olaf Blanke identifie une zone postérieure du cerveau impliquée dans la sensation d'incarnation, issue de la coordination de signaux visuels, vestibulaires et proprioceptifs⁵. Autrement dit, l'analyse inconsciente de l'espace, dans lequel nous nous trouvons et bougeons, implique la sensation d'être dans notre corps ou non. Les travaux de Blanke expliquent que la décorporation résulte d'un dysfonctionnement d'intégration de ces signaux. En d'autres termes, l'EHC est réduite à une illusion.

Cependant, les études sur le cerveau sont limitées. Les explications psychologiques ne peuvent pas prendre en compte l'ensemble des paramètres impliqués dans les EHC, qui s'inscrivent dans de nombreux contextes avec de nombreuses causes. Les études actuelles dans le domaine se trouvent face à une impasse, à laquelle l'approche spirituelle offre des solutions. Cette approche propose d'autres cadres interprétatifs au phénomène qui prennent en compte le sens de l'expérience pour celles et ceux qui la vivent. Dans le contexte du christianisme primitif ou des mouvements New Age, l'EHC est intégrée dans une vision où le corps est limité, tandis que l'esprit est libre et adjacent au divin ou à l'univers. L'EHC donnerait accès à une autre réalité, au lieu d'être un dérèglement de perception. La diversité des interprétations des expériences de décorporation souligne la nécessité d'un dialogue entre science et spiritualité, pour mieux comprendre les mystères de la conscience humaine.

¹ Aspell, J. E., & Blanke, O. (2009). Understanding the out-of-body experience from a neuroscientific perspective. In C. D. Murray (Ed.), Psychological and scientific perspectives on out-of-body and near-death experiences (pp. 73-88). New York: Nova Science : p. 74.

² Le Maléfan, P. (2005). La « sortie hors du corps » est-elle pensable par nos modèles cliniques et psychopathologiques? Essai de clinique d'une marge. A propos d'un cas. L'Évolution psychiatrique, 70(3): p. 517.

³ Ibid., p. 514.

⁴ Ibid., p. 521.

⁵ Ibid., p. 523.



Article rédigé par
Sarah Pittet

L'engagement de Nida-Errahmen Ajmi, première aumônière musulmane de l'armée suisse

Aujourd'hui, j'ai eu l'occasion de discuter avec Nida-Errahmen Ajmi, personnalité publique connue pour son rôle de première femme à avoir rejoint l'aumônerie de l'armée, mais pas seulement. Elle nous raconte son expérience en tant que femme dans l'institution militaire, son parcours pour devenir aumônière de tradition musulmane de l'armée ainsi que certaines de ses réflexions. Une histoire singulière et inspirante, portée par sa foi, et une implication à multiples facettes.

Peux-tu te présenter ?

Je m'appelle Nida-Errahmen Ajmi, j'ai 29 ans et je suis née à Fribourg. En termes d'études, j'ai fait un Bachelor en ethnologie et science de l'information et communication, puis plus tard un Master en société plurielle, culture, politique et religion. J'ai fait également un CAS intitulé «pratiquer l'aumônerie musulmane dans les institutions publiques» et c'est cette formation qui m'a permis ensuite de rejoindre l'aumônerie de l'armée. Actuellement, je travaille principalement à deux endroits: d'abord en tant que responsable de communication chez ATD Quart Monde qui est une ONG qui traite de la pauvreté en Suisse; et je suis également coordnatrice du CAS que j'ai moi-même suivi sur l'accompagnement spirituel-aumônerie musulmane à l'Université de Fribourg. Je suis aussi illustratrice, je fais des BD et j'anime parfois des événements qui ont pour but de sensibiliser à certaines questions telles que le harcèlement de rue ou le racisme.

Tu as commencé l'armée en 2019, or l'aumônerie de l'armée n'a été accessible en Suisse pour les personnes de tradition musulmane qu'en 2021, qu'est-ce qui t'a poussée à rejoindre l'armée alors que tu faisais tout autre chose? Y avait-il un lien avec ta foi ?

Parce que tout est lié, je peux difficilement dire quelle est la chose qui a fait que j'ai rejoint l'armée. C'était un tout.

Ma foi a joué sur la vision du monde que j'ai héritée de ma famille et de mes cultures. J'avais envie de servir et d'apporter à ce pays à mon tour. Bien que je ne pense plus comme ça aujourd'hui, j'avais le sentiment que si je voulais l'égalité de droits entre les hommes et les femmes, il fallait aussi une égalité de devoirs. J'ai aussi été attirée par le côté discipline que l'on retrouve à l'armée et la camaraderie. C'était une expérience presque absurde car personne dans ma famille ne l'a faite et qu'il y a très peu de femmes: ce n'était pas un endroit pour moi mais j'ai eu envie d'essayer.

Comment en es-tu venue alors à vouloir devenir aumônière de l'armée ?

J'ai découvert l'aumônerie avec l'armée. Au départ, j'étais soldat du train et j'ai rencontré des besoins assez spécifiques car je suis une femme romande, urbaine et musulmane. Dans cette école de recrue, il y avait une majorité d'hommes suisses allemands issus de la campagne et plutôt chrétiens. J'ai rencontré là-bas mon lieutenant! qui est une femme tessinoise et qui a pu accueillir ce que je vivais et qui était invisible pour la plupart des autres. Cela m'a fait me rendre compte à quel point un seul profil pouvait avoir un impact positif sur autrui. En effet, elle savait ce que je vivais, y avait fait face et avait pu le dépasser. Elle m'a dit qu'en tant que femme, j'attirais l'attention deux fois plus, alors il faudrait que j'en fasse deux fois plus également pour trouver ma place. Une fois ce chemin parcouru, je me suis sentie apte à accueillir à mon tour les expériences multiples des autres. C'est de cette façon et grâce à ma passion du spirituel au sens large que je pourrais le mieux servir.

Quel est ton rôle en tant qu'aumônière ?

Quand on est aumônier·ère·x, on est responsable de l'accompagnement spirituel, éthique, religieux et moral des militaire·x·s peu importe leur grade ou leur religion. Personnellement, j'envisage le spirituel comme le «faire-sens» de quelqu'un·e·x, autrement dit quelque chose qui est en nous et qui nous dépasse, nous permettant d'envisager la réalité qui nous entoure. Ce qu'on peut considérer comme éthique, spirituel et religieux diffère d'une personne à l'autre, même si elles sont de même confession.

Lorsqu'on va à l'armée, on s'arrache de nos ressources habituelles et les moments difficiles traversés nous demandent de redéfinir notre identité et nos habitudes. Nous, les aumônier·ère·x·s, aidons les militaires à remobiliser leurs ressources, leur spiritualité, et redonner du sens à leurs croyances afin de s'ancrer un peu plus dans l'armée.

Généralement, on m'appelle souvent pour des entretiens, pour poser des questions sur les rituels religieux (ramadan, prière, messes, etc.). On peut aussi leur rendre visite à l'improviste, même quand tout semble aller bien et sans déranger leur activité. Comme le dit Noel Pedreira – ancien remplaçant du chef de l'aumônerie de l'armée – « Nous ne sommes pas seulement des pompiers qui venons pour éteindre le feu ». L'idée est aussi de prévenir le feu.

Tu as mentionné juste avant que tu t'occupais aussi des questions concernant la messe, tu réponds donc aux demandes de tout le monde, sans distinction de confessions ?

Oui, chaque aumônier·ère·x accompagne tou·x·te·s les militaires, peu importe leur foi. Nous avons un réseau d'aumônier·ère·x·s en interne, donc nous avons la possibilité de nous questionner entre nous pour pallier les différents besoins. C'est d'ailleurs une des raisons pour laquelle l'aumônerie s'est diversifiée. La Suisse se pluralise, alors la demande évolue. La majorité des citoyen·ne·x·s se déclarent d'ailleurs comme sans appartenance religieuse ou croient en quelque chose de non confessionnel ; notre travail est d'aider chacun·e·x à mobiliser ses propres ressources.

Par ailleurs, cette collaboration entre aumônier·ère·x·s de diverses confessions (chrétienne, juive, musulmane) est propre à l'armée. La majorité des autres aumôneries ont des aumônier·ère·x·s chrétien·ne·x·s pour tout le monde et les non-chrétien·ne·x·s par confessions. Cela est dû au contexte historique et structurel de la Suisse, car à l'origine l'Église prenait soin de la population et de l'ordre. Chez nous, on dit de manière un peu rigolote «aumônier qui est musulman» pour montrer qu'on est tou·te·x·s engagé·e·x·s à titre égal.

« Nous appliquons la tolérance zéro en matière de discrimination. Même s'il y a des failles comme dans chaque système, les règles et les structures sont mises en place pour combattre cela. »

Tu as dit au journal *La Liberté* que tu as dû te battre pour devenir aumônière de tradition musulmane. Peux-tu m'en dire plus sur la formation que tu as faite ainsi que sur les défis personnels que tu as dû relever ?

Le premier aumônier musulman a rejoint l'armée en 2022. J'y étais alors depuis 3 ans en tant que soldat du train. Avant que cette possibilité ne s'ouvre, j'ai rejoint l'aumônerie en tant que stagiaire universitaire dans le cadre de mon master pour m'en approcher car cela me passionnait. Lorsque c'est devenu possible, il fallait une formation civile, alors j'ai aussi fait le CAS sur l'accompagnement spirituel.

Depuis 2021, tout dans ma vie (armée, travail, études) est dédié à cette passion que j'ai pour l'aumônerie. De plus, à cela s'est ajouté l'aspect médiatique, car je suis la première femme à être à cette place et cela attise l'intérêt. Ce n'est pas quelque chose que j'ai cherché, j'ai juste suivi mon chemin. Cette exposition est un poids que je ne considère ni facile, ni difficile, mais quelque chose avec lequel je vis à présent.

N'as-tu donc finalement pas été victime de racisme ou de discrimination ?

Oui, ça m'est aussi arrivé, mais beaucoup moins que ça a pu se produire hors de ce cadre. On retrouve du racisme et de la discrimination à l'armée comme on en retrouve dans notre société; ce sont d'ailleurs ces dynamiques sociétales qui s'importent dans l'armée et qui s'adaptent à sa structure. Cependant, l'armée met en place des moyens

pour nous protéger de cela et je n'ai jamais hésité à m'en servir chaque fois que j'en ai eu besoin.

Est-ce que tu dirais alors que l'armée se veut de plus en plus inclusive ?

Oui. Nous avons par exemple le chef de l'armée en fonction depuis 2020, Monsieur Thomas Süssli, qui a vraiment su apporter cette cohésion et cette paix actuelle dans l'armée suisse et à qui je porte beaucoup de respect pour son engagement. Nous appliquons la tolérance zéro en matière de discrimination. Même s'il y a des failles comme dans chaque système, les règles et les structures sont mises en place pour combattre cela.

Est-ce que tu dirais que ton profil atypique a plutôt été un frein ou un levier pour qu'on vienne se confier à toi en tant qu'aumônière ?

Cela dépend. Certaines personnes se sont senties plus en confiance avec moi. Le fait que je puisse représenter plusieurs minorités a probablement aidé certain·e·x·s à se sentir à l'aise, je pense notamment aux personnes homosexuelles qui ne parlaient de cette thématique qu'avec moi. Il a été plus difficile de tisser du lien avec certain·e·x·s à cause de la barrière de la langue. Comme je l'ai déjà mentionné, j'ai pu ressentir un écart avec des personnes de ma division car c'était en majorité des hommes suisses allemands. Si j'avais été affectée dans la division dans laquelle je me trouve aujourd'hui, mon expérience aurait été tout à fait différente. En effet, dans celle-ci il y a une majorité de francophones issu·e·x·s de la diversité. L'armée est en réalité très multiculturelle.

En plus d'être une femme musulmane au sein de l'armée, tu es aussi une femme voilée. Quel rapport entretient l'armée en tant qu'institution avec le fait que tu portes le voile et qu'ainsi tu te démarques des autres ?

Dans le règlement, nous avons le droit, si le commandant le permet, de porter quelque chose qui n'a pas été fourni par l'armée. Mon voile est donc autorisé car il est très discret et ressemble aux couvre-chefs de l'armée utilisés pour se protéger du froid. Tant que le service est priorisé et que personne n'est mis en danger, nous pouvons porter des signes extérieurs.

Et pour toi ? Quel sens donnes-tu à cela ? Porter le voile te donne-t-il une autre approche pour conscientiser la symbolique des autres tenues militaires que tu portes ?

Pour être honnête : non.

Premièrement pour moi, ce voile doit rester dans le détail car ce n'est pas un trait d'identité ou une valeur à part entière. Je donne beaucoup plus de sens à mon insigne de l'aumônerie qu'à ce que j'ai sur la tête. Par ailleurs, ce choix de me couvrir est quand même pour moi très important car je lie cela à ma féminité et à ma modestie au sens spirituel, mais il n'est pas pour moi forcément chargé de symbole à l'armée. Je m'explique : je pense qu'en Suisse, on donne trop d'importance aux vêtements féminins. Pour le cas de mon voile, ce n'est qu'un bout de tissu auquel moi je donne du sens en fonction de ma croyance et de ma foi. Autrement dit, il est important pour ce qu'il représente pour moi mais pas au niveau de l'armée.

Comment concilies-tu ta foi avec le fait de faire partie de l'armée qui d'apparence peut sembler à contre-sens des convictions religieuses ?

Je dirais que la réponse est dans la phrase : d'apparence seulement. Pour moi et grâce à ma foi, il est très important de vivre de manière éthique. En tant que citoyenne suisse, je bénéficie de cette société et ainsi de certains privilèges de sécurité, confort, etc. J'ai alors envie de m'engager dans cette société qui m'offre tout ça, car si tout le monde ne fait que prendre sans rien donner, ce pays redeviendra pauvre comme il l'était il y a quelques centaines d'années.

Je me voyais bien m'investir dans la sécurité. Nous sommes dans un pays considéré comme militairement neutre, l'utilité de cette institution qu'est l'armée est alors principalement de prendre soin de la population dans le cas d'une crise au sein du pays. Ma foi me pousse à me responsabiliser et me donne envie de ne pas seulement profiter des avantages de la Suisse, mais aussi de donner de moi. Il y a un verset du Coran (282. La sourate Al-Baqarah) qui dit « Un peuple ne change pas tant qu'il ne se change pas par lui-même ». En gros, si j'espère quelque chose pour la Suisse, je dois l'incarner en tout premier. De plus, le fait de se dévouer et de servir fait aussi partie de ma personnalité.



Image : © Nida-Errahmen Ajmi

Tu milites beaucoup au travers des réseaux sociaux, de ton art, etc. Perçois-tu une forme de militantisme dans l'activité d'aumônière ?

Non pas du tout, c'est pour moi juste de l'accompagnement spirituel. En revanche, pour que je puisse accéder à cette place, beaucoup se sont battu-e-x-s. Avec la pluralisation de la Suisse, il y a eu un besoin qui s'est créé de voir de la diversité chez les aumônier-ère-x-s.

Même si l'aumônerie n'est pas un acte militant, mon engagement dans ma vie est d'être juste, intègre et authentique et on m'a qualifié de militante lorsque je suivais simplement ces valeurs. On peut alors se demander où commence et où s'arrête le militantisme. Je me considère comme quelqu'un plus engagé que militant.

J'ai vu que tu luttais contre le colonialisme, je me demandais si et comment tu articules une pensée et un engagement décolonial avec ton engagement à l'aumônerie en tant que musulmane ?

En réalité, je ne l'ai pas pensé tel quel. C'était à nouveau pour moi des valeurs d'ouverture et de dévotion héritées de ma foi, mais aussi un concours de circonstances à la lumière du parcours évoqué. Mes pensées sur la colonisation sont venues plus récemment grâce à mes études dans les sciences sociales, qui m'ont fait développer une pensée beaucoup plus analytique et scientifique. Ce n'est que très récemment que j'ai commencé à voir les choses sous ce prisme-là, notamment par rapport à ma propre histoire. Je m'explique : la raison pour laquelle je suis en Suisse est directement liée au colonialisme. Il y a eu tellement de ravages dans mon pays d'origine, la Tunisie, à cause de la colonisation française, que mes parents sont venus en Suisse pour y faire des enfants dans un cadre plus serein et par désir d'y retrouver la liberté de croire qui n'était pas garantie en Tunisie. C'est aussi un message que je porte aujourd'hui.

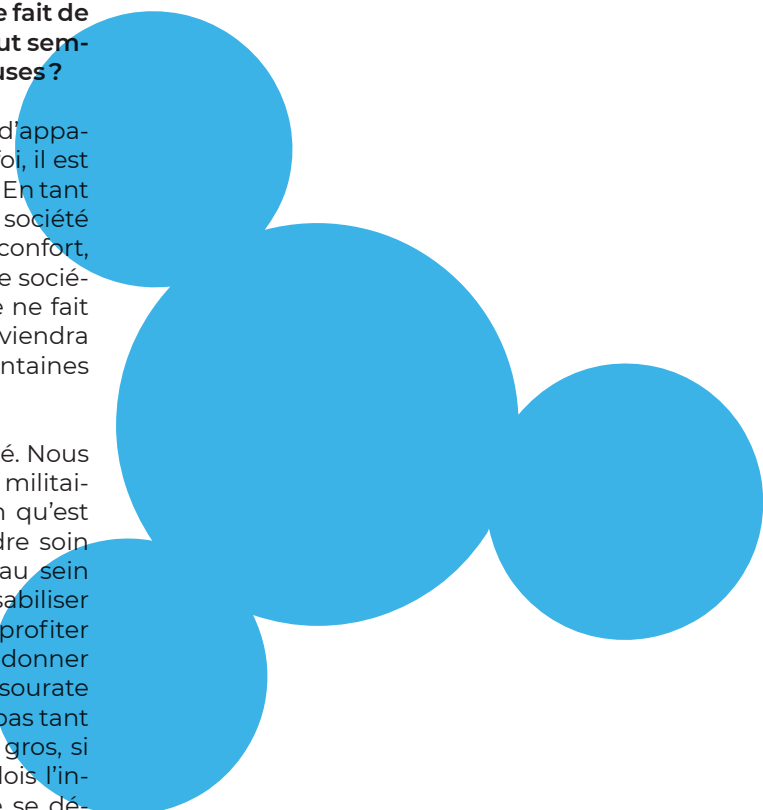
Comment vois-tu l'avenir du métier d'aumônier-ère-x musulman-e-x ?

C'est une question que l'on se pose actuellement au Centre Suisse Islam et Société (CSIS). Avec la demande actuelle en Suisse, des postes s'ouvrent petit à petit dans diverses institutions, ce qui montre que l'on tend vers une stabilisation et une professionnalisation de cette activité. Mais c'est une tendance, pas une certitude.

Que peut-on te souhaiter ?

Je me souhaite de l'apaisement et du bonheur. Étant une femme très engagée, je tends vers un peu plus de sérénité.

¹Les grades militaires s'accordent uniquement au masculin.





Le saviez-vous ?

1

Le saviez-vous ? Anna Göldi est considérée comme la dernière sorcière de Suisse.

Anna Göldi est considérée comme étant la dernière sorcière de Suisse et d'Europe occidentale. En 1782, elle est accusée d'avoir pactisé avec le diable et empoisonné la fille de 8 ans de son maître, le Docteur Tschudi.

Après avoir été arrêtée, Anna Göldi est torturée, condamnée à mort comme «empoisonneuse» puis décapitée sur la place publique de Glaris le 13 juin 1782 et enfin privée de sépulture.

Le procès d'Anna Göldi défraye la chronique et suscite un émoi européen face à ce qui, à l'époque des Lumières, apparaît comme le produit d'une justice barbare et superstitieuse d'un temps révolu.

Le 27 août 2008, le Grand Conseil glaronais réhabilite Anna Göldi sur le plan moral et juridique. La Fondation Anna Göldi, créée en 2007, décerne depuis 2009 un prix des droits humains et gère le musée fondé en 2017 dans le Hänggiturm à Ennenda.

60 à 80 % des personnes accusées de sorcellerie étaient des femmes, pour la plupart veuves ou célibataires, plutôt âgées et sans famille ni réseau social pour les protéger.

2

Le saviez-vous ? Plus de 400 communautés religieuses ont été recensées dans le canton de Genève.

407 communautés religieuses et spirituelles ont été recensées par le Centre intercantonal d'information sur les croyances (CIC) dans le canton en 2013 et sont réparties dans 272 lieux de cultes recensés.

La population du canton de Genève double entre 1950 et 2012, s'accompagnant d'une augmentation sans précédent des communautés religieuses: 60% des communautés présentes aujourd'hui à Genève ont vu le jour après la Seconde Guerre mondiale.

Dès les années 1960, le paysage religieux se diversifie fortement: des communautés musulmanes, bouddhistes, hindoues, jâines, sikhes, mais aussi de nouvelles spiritualités venues d'Angleterre ou des États-Unis, apparaissent.

Cette diversité religieuse est en grande partie issue de l'immigration et de la présence des organisations internationales à Genève.

La diversité religieuse est surtout présente dans les zones urbaines, la campagne genevoise accueillant essentiellement des paroisses catholiques et protestantes réformées.

3

Le saviez-vous ? Seuls deux Cantons se déclarent laïcs dans leur constitution.

En Suisse, la gestion des rapports entre Églises et État est du ressort des Cantons. Seuls deux Cantons sur les 26 sont laïcs dans leur constitution: Genève et Neuchâtel.

La Suisse n'a pas de religion d'État, mais «Au nom de Dieu Tout-Puissant!» sont les premiers mots inscrits dans la Constitution suisse. Les Cantons peuvent choisir de reconnaître ou non une ou plusieurs religions d'État « officielles ».

Cependant, l'article 15 «Liberté de conscience et de croyance» de la Constitution suisse laisse une grande liberté individuelle aux citoyen·ne·x·s au sujet de leurs croyances et modes de vie .

La Constitution du Canton de Genève précise dans son article 3 nommé «Laïcité»: «L'État est laïc. Il observe une neutralité religieuse. Il ne salarie ni ne subventionne aucune activité culturelle.».

Et la Constitution du Canton de Neuchâtel décrit dans son article 1 que «Le canton de Neuchâtel est une république démocratique, laïque, sociale et garante des droits fondamentaux».

4

Le saviez-vous ? La Suisse a aussi participé à l'entreprise coloniale.

Même si la Suisse n'était pas un empire colonial tel que la France ou le Royaume-Uni, elle a, elle aussi, participé et profité de la domination de l'Europe sur le reste du monde.

L'enrichissement de particulier·ère·x·s suisse·x·s dans les comptoirs coloniaux ou via la traite de personnes réduites en esclavage rapporta indirectement de l'argent à la Suisse. De nombreux·ses banquier·ère·x·s de Genève ou de Bâle ont participé à ce genre de commerce.

Certaines communautés entières vont coloniser des territoires. On retrouve ainsi la ville de New Bern aux États-Unis ou encore celle de Nova Friburgo au Brésil. Ces communautés suisses vont ainsi faire fortune en réduisant des personnes en esclavage pour la culture du café, du coton, etc.

Les missions suisses jouèrent un grand rôle dans la colonisation. Les missionnaires se considéraient comme des propagateur·rice·x·s de la foi et des réformateur·rice·x·s sociaux·ales. Beaucoup saluèrent le colonialisme comme un garant du progrès.

Un certain nombre de mercenaires suisses ont également participé aux guerres coloniales dans le cadre du service étranger. Le colonel Louis Henri Fourgeoud, par exemple, a aidé à réprimer des soulèvements de personnes réduites en esclavage dans les colonies hollandaises.

D'un point de vue scientifique, la Suisse a également soutenu et contribué aux théories pseudo-biologiques racistes de supériorité de la race blanche sur les autres, légitimant ainsi la domination de l'Europe sur le reste du monde.

5

Le saviez-vous ? Seules quatre mosquées possèdent un minaret en Suisse.

En effet, seules 4 mosquées suisses ont un minaret. Il s'agit des mosquées se situant à Zurich (depuis 1963), au Petit-Saconnex (1978), à Winterthur (2005) et à Wangen bei Olten (2009).

En 2009, l'UDC avait porté l'initiative visant à interdire la construction des minarets en Suisse. Celle-ci est alors acceptée par 57,5% des votant·e·x·s contre 42,5%, avec une participation de près de 54%. Seuls les Cantons de Genève, Vaud, Neuchâtel et Bâle-Ville ont refusé le texte.

Suite à cela une polémique éclate et met en lumière le contraste entre une visibilité accrue de l'islam dans les médias ainsi que dans les débats publics et l'invisibilité des musulman·e·x·s, des mosquées et des minarets sur le territoire helvétique.

Pour rappel, la population d'appartenance musulmane représente environ 5,9% de la population résidente permanente âgée de 15 ans ou plus en Suisse en 2022 selon les derniers chiffres de l'Office fédéral de la statistique.

Sources

- Ernst Tremp; Kathrin Utz Tremp: «Göldi, Anna», in: Dictionnaire historique de la Suisse (DHS), version du 30.11.2021, traduit de l'allemand. Online: <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/043539/2021-11-30/>, consulté le 19.02.2024.
- Clyde Plumauzille. *La dernière sorcière d'Europe*; 13 juin 1782. Fabrice Virgili; Isabelle Matamoros; Sonia Bledniak. Chronologies Européennes, CNRS Editions, 2022.
- Danièle Tosato-Rigo; Andreas Kley: «Tolérance religieuse», in: Dictionnaire historique de la Suisse (DHS), version du 08.11.2011, traduit de l'allemand. Online: <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/011452/2011-11-08/>, consulté le 25.03.2024.
- Christoph Winzeler: «Paix confessionnelle», in: Dictionnaire historique de la Suisse (DHS), version du 20.05.2010, traduit de l'allemand. Online: <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/027306/2010-05-20/>, consulté le 25.03.2024.
- Constitution fédérale de la Confédération suisse [archive], du 18 avril 1999 (état le 18 mai 2014), Chancellerie fédérale de la Confédération suisse (page consultée le 14 mai 2015).
- Rudolf von Albertini; Albert Wirz: «Colonialisme», in: Dictionnaire historique de la Suisse (DHS), version du 28.10.2008, traduit de l'allemand. Online: <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/026457/2008-10-28/>, consulté le 15.04.2024.
- Marc Perrenoud: «Colonies suisses», in: Dictionnaire historique de la Suisse (DHS), version du 13.10.2011. Online: <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/007989/2011-10-13/>, consulté le 15.04.2024.
- Danièle Tosato-Rigo; Andreas Kley: «Tolérance religieuse», in: Dictionnaire historique de la Suisse (DHS), version du 08.11.2011, traduit de l'allemand. Online: <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/011452/2011-11-08/>, consulté le 22.04.2024.
- Pierre-Yves Moret: «Grand Format: Les Minarets» in RTS.ch Online: <https://www.rts.ch/dossiers/l-islam-en-suisse/6729196-les-minarets.html>, consulté le 29.04.2024.
- Office fédéral de la statistique: «Appartenance religieuse, de 2020 à 2022 cumulé», in Religions, Online: <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population/langues-religions/religions.html>, consulté le 29.04.2024.

Appel à candidature

Tu as entre 18 et 29 ans ?
Engage-toi pour construire une société plus inclusive et harmonieuse.



Afin de compléter l'équipe de « Dialogue en Route » en Suisse romande, nous sommes à la recherche de nouveaux-elle-x-s « Guides en Route » pour animer des offres de médiation culturelle qui explorent différentes thématiques en lien avec la diversité culturelle et religieuse de la Suisse.



Image : © Juliette Salzmann pour « Dialogue en Route »

Qu'apportes-tu ?

Tes connaissances de base concernant une ou plusieurs traditions religieuses.

Ton intérêt pour les questions religieuses et culturelles et leurs développements sociopolitiques.

Ton expérience dans le travail interculturel, le journalisme, la médiation ou la pédagogie.

Pour plus d'informations
<https://enroute.ch/fr/>

Candidature (lettre de motivation et CV)
lea.assir@iras-cotis.ch

À quoi ressemble ton engagement ?

Accompagner des classes à travers des lieux religieux ou culturels et faciliter le dialogue entre les élèves et les membres des communautés en adoptant une posture confessionnellement neutre.

Accompagner des excursions thématiques en apportant des éléments historiques et sociologiques.

Contribuer à l'élaboration et/ou l'évaluation des offres proposées par le projet.

Développer tes compétences dans les relations publiques (Blog, forum, interviews).



Image : © Camille Aechimann pour « Dialogue en Route »

Que retires-tu de ta participation ?

Des rencontres et des discussions dans le cadre d'un projet national.

Un honoraire entre 25 et 30CHF/h pour les visites que tu animes ainsi que pour leur préparation.

Des journées de team building, des ateliers et coachings en médiation culturelle et une insertion dans un réseau professionnalisant.

Une formation certifiée par une Haute École Pédagogique de Suisse dans le domaine de la diversité culturelle.

Un abonnement demi-tarif pour ta première année d'engagement et le dédommagement de tes frais de voyage.



Image : © Juliette Salzmann pour « Dialogue en Route »

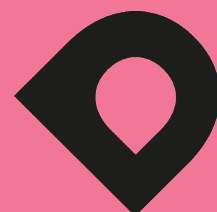
Contact



info@enroute.ch
« Dialogue en Route »
c/o Maison Internationale des Associations
Rue des Savoises 15
1205 Genève



www.enroute.ch/fr



Faire un don

« Dialogue en Route »
dépend d'un financement
assuré par des dons.
Avec le vôtre, vous soutenez
le coordination du projet,
l'élaboration de nouvelles
offres ainsi que le réseau
de guides.

Editeur
IRAS COTIS

**Responsables du projet
en Suisse romande**
Lia Ludwig
Juliette Salzmänn

Graphisme
Alice Villars

Comité de relecture
Léa Assir
Célia Bonvin
Leslie Marchand

Année
2025

Tirage
100 exemplaires

Impression et reliure
SAXOPRINT Zürich
Müllerstrasse 5

Papier
Maxi offset 100 gr.

PC 40-15692-2
IBAN CH13 0900 0000 4001 5692 2
BIC POFICHBEXX
Commentaire au destinataire: Don à « Dialogue en Route »

Communauté de travail interreligieuse en Suisse IRAS COTIS
4000 Bâle



un projet de
**IRAS
COTIS**

 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la culture OFC

Avec le soutien de
**Fondation
Pierre et Laura
Zürcher**



